

Enabel 

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE
L'ASSAINISSEMENT



RAPPORT FINAL

**PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES
SERVICES D'EAU POTABLE ET DE
L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL**

PASEPAR - SEN1203011-SEN1403211

Table des matières

Table des matières.....	2
Acronymes.....	3
Fiche d'intervention.....	8
Appréciation générale.....	9
PARTIE 1 : Résultats atteints et enseignements tirés.....	10
1 Appréciation de la stratégie d'intervention.....	10
1.1 Contexte.....	10
1.2 Changements significatifs dans la stratégie d'intervention.....	12
2 Résultats obtenus.....	14
2.1 Matrice de monitoring.....	14
2.2 Analyse des résultats.....	16
3 Durabilité.....	28
4 Enseignements.....	31
4.1 Enseignements tirés.....	31
4.2 Recommandations.....	31
PARTIE 2 : Synthèse du momarnitoring (opérationnel).....	33
1 Suivi des décisions prises par la SMCL.....	34
2 Personnel de l'intervention.....	35
3 Marchés publics.....	37
4 Accords d'exécution.....	41
5 Équipements.....	42
6 Cadre logique original tiré du DTF.....	48
7 Matrice de monitoring complète.....	54
8 Outils et produits.....	57

Acronymes

ENABEL	Agence belge de développement
M&E	Monitoring et évaluation
ABS	Aide Budgétaire Sectorielle
ACF	Action Contre la Faim
SAEP	Système d'adduction en eau potable
AEP(A)	Approvisionnement en Eau Potable (et Assainissement)
AGEX	Agence d'Exécution
ANO	Avis de Non-Objection
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APD	Avant-Projet Détaillé
ARD	Agence Régionale de Développement
ASUFOR	Association d'Usagers de Forage
ATPC	Assainissement Total Piloté par la Communauté (= CLTS en anglais)
ATI	Assistant Technique International
ATJ	Assistant Technique Junior
ATN	Assistant Technique National
BAD	Banque Africaine de Développement
BARVAFOR	Projet de Bassin de Rétention et de Valorisation des Forages
BCI	Budget Consolidé d'Investissement
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BPF	Brigade des Puits et Forages
BPO	Budget Programme par Objectif
CC-PEPAM	Cellule de Coordination du Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire
CCCC (4C)	Campagne de Communication pour le Changement de Comportement
CDSMT	Cadre des Dépenses Sectorielles à Moyen Terme
CHA	Comité d'Hygiène et d'Assainissement
CMO	Convention de Mise en Œuvre

CONGAD	Confédération des ONG d'Appui au Développement
CR	Communauté Rurale
CS	Convention Spécifique
CSE	Conseil Supérieur de l'Eau
CSO	Country Status Overview
CTS	Comité Technique de Suivi
CUI	Cadre Unifié d'Intervention
DA	Direction de l'Assainissement
DAGE	Direction de l'Administration Générale et de l'Equipement
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DCFE	Direction de la Coopération Financière et Economique
DGD	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire
DGPRES	Direction de la Gestion de la Planification des Ressources en Eau
DHP	Direction de l'Hygiène Publique
DH	Direction de l'Hydraulique
DPES	Document de Politique Economique et Sociale
DPPD	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
DRH	Division Régionale de l'Hydraulique
DSP	Délégation de Service Public
DTF	Dossier Technique et Financier
EAA	Eau et Assainissement pour l'Afrique (organisation)
EDS	Enquête Démographie et Santé
ENABEL	Agence Belge de Développement (anciennement BTC/CTB)
EPIC	Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
ETR	End Term Review (Revue Finale)
ESAM	Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
FED	Fonds Européen de Développement
GIE	Groupement d'Intérêt Economique (structure de droit privée)
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GBS	Gender Budget Scan
GRET	Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques

IDA	International Development Association (groupe de la Banque Mondiale)
IEC	Information, Education et Communication
JICA	Japan International Cooperation Agency
JMP	Joint Monitoring Program (programme conjoint OMS/UNICEF)
LODDT	Loi d'Orientation pour le Développement Durable des Territoires
LPS	Lettre de Politique Sectorielle
LuxDev	Lux Développement
MFEEF	Ministère de la femme, de l'Enfance et de l'Entrepreneuriat Féminin
MEFP	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MTR	Mid Term Review (Revue à mi-parcours)
OFOR	Office des Forages Ruraux
ODD	Objectif de Développement Durable
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONAS	Office National de l'Assainissement du Sénégal
ONG	Organisation non-gouvernementale
OPS	Opérations
PAGIRE	Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PAREE	Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et d'Expertise
PASA LOU-MA-KAF	Projet d' Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine
PASEPAR	Programme d'Amélioration des Services d'Eau Potable et d'Assainissement dans le Bassin Arachidier
PEPAM	Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire
PEPAM-BA	Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire – Bassin Arachidier
PGES	Plan de Gestion Environnemental et Social
PHAST	Participatory Hygiene and Sanitation Transformation
PIB	Produit Intérieur Brut
PLD	Plan Local de Développement
PLHA	Plan local d'Hydraulique et d'Assainissement

PNDL	Programme National de Développement Local
PNES	Partenariat National de l'Eau au Sénégal
PSE	Projet Sectoriel Eau
PSEA	Projet Sectoriel Eau et Assainissement
PSMRE	Plan Stratégique de Mobilisation des Ressources en Eau
PTIP	Programme Triennal d'Investissements Publics
PTF	Partenaire Technique et Financier
PUDC	Programme Unifié de Développement Communautaire
PUMA	Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires frontaliers
RAC	Revue Annuelle Conjointe (du PEPAM)
RAF	Responsable Administratif et Financier
REGFOR	Réforme de la Gestion des Forages Ruraux motorisés
REP CTB	Représentation de la CTB au Sénégal
SANPLAT	Sanitation Platform
SCA	Stratégie de Croissance Accélérée
SDE	Sénégalaise des Eaux
SNAR	Stratégie Nationale d'Assainissement Rural
SNDES	Stratégie Nationale de Développement Economique et Social
SNEEG	Stratégie Nationale de l'Equité et de l'Egalité de Genre
SNH	Service National d'Hygiène
SMCL	Structure Mixte de Concertation locale
SONEES	Société Nationale d'Exploitation des Eaux du Sénégal
SONES	Société Nationale des Eaux du Sénégal
SPEPA	Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement
SRA	Service Régional de l'Assainissement
STEFI	Suivi Technique et Financier
SSE	Système de Suivi-évaluation
SWAp	Sector Wide Approach
TCM	Toilette à Chasse Manuelle
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UC-PEPAM	Unité de Coordination du PEPAM

UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UGP	Unité de Gestion de Projet
UNICEF	United Nations Children's Fund
USAID	United State Agency for International Development
VIP	Ventilated Improved Pit (latrine à fosse ventilée)
WSP	Programme Eau et Assainissement (administré par la Banque Mondiale)

Fiche d'intervention

Nom de l'intervention	NN 3013639
Code de l'intervention	SEN 12 030 11 – SEN 14 032 11
Localisation	Sénégal
Budget total de l'intervention	6,5 millions EUR + 2 millions EUR en coopération
Institution partenaire	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
Date de démarrage de l'intervention/Ouverture du comité de pilotage	01/01/2015
Date de fin de la convention spécifique	24/11/2020
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> Les populations rurales des 6 régions, les ASUFORs, le secteur privé de l'assainissement rural, les institutions sectorielles
Impact ¹	<ul style="list-style-type: none"> Atteindre les objectifs sectoriels en 2020 (eau potable) et 2025 (assainissement) en matière d'accès aux services d'eau et d'assainissement en milieu rural ; Diminuer l'incidence des maladies directement liées à un accès insuffisant à l'eau et à l'assainissement et à des conditions d'hygiène insuffisantes ; Réduire la pauvreté et augmenter le bien-être économique et social des populations rurales, notamment en matière de services publics de base ; Réduire les inégalités entre les hommes et les femmes et améliorer l'accès à l'assainissement et à l'eau potable des groupes vulnérables.
Outcome	<ul style="list-style-type: none"> Les services d'eau potable et d'assainissement fournis aux populations rurales de la zone d'intervention sont améliorés quantitativement et qualitativement, de manière durable et dans le respect d'une approche intégrée en matière de gestion des ressources en eau
Outputs	<ul style="list-style-type: none"> Résultat 1 : Eau potable : Les populations rurales des six régions de la zone d'intervention ont accès de manière durable à un service public d'eau potable répondant aux normes de qualité en vigueur au Sénégal (20 000 personnes bénéficient du service via des réseaux neufs et 60 000 via une amélioration de la qualité de l'eau). Résultat 2 : Hygiène et assainissement : Les populations rurales des six régions de la zone d'intervention ont accès de manière durable à un assainissement amélioré et les pratiques en matière d'hygiène sont améliorées (70 000 personnes voient leur dispositif d'assainissement amélioré). Résultat 3 : Gestion intégrée des ressources en eau : Les ressources en eau sont mieux connues et gérées de manière rationnelle, dans le respect des intérêts des différents groupes d'utilisateurs.

¹ L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

Appréciation générale

Décrivez votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :	Décrivez votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :
<ul style="list-style-type: none"> • Le PASEPAR est un programme dont la pertinence reste forte ; • Les résultats prévus ont été atteints et même dépassés pour la plupart des outputs; • L'ancrage de l'intervention au niveau de la Cellule de Planification, de coordination et de suivi des projets et programme du Ministère de l'Eau et de l'assainissement a permis d'avoir une harmonisation avec l'ensemble du secteur et une coordination efficace avec les autres PTFs du secteur et en particulier les programmes du Grand-Duché du Luxembourg et de l'Union européenne ; • Les difficultés observées en 2017 dans la réalisation du résultat « assainissement » ont été surmontées et les mesures de correction entreprises ont portées du fruit au vu des résultats atteints à la fin du projet ; • La mise en œuvre par les agences d'exécution (AGEX) a permis une appropriation adéquate du projet par les institutions responsables. 	
Notez votre appréciation générale de l'intervention 2:	Notez votre appréciation générale de l'intervention 3:
Très satisfaisant	
Fonctionnaire exécution nationale ⁴ Amadou DIALLO	Fonctionnaire exécution ENABEL ⁵ Corine NIOX

² Très satisfaisant - Satisfaisant - Insatisfaisant, en dépit de certains éléments positifs - Insatisfaisant

³ Très satisfaisant - Satisfaisant - Insatisfaisant, en dépit de certains éléments positifs - Insatisfaisant

⁴ Nom et signature

⁵ Nom et signature

PARTIE 1 : Résultats atteints et enseignements tirés

1 Appréciation de la stratégie d'intervention

1.1 Contexte

Le PASEPAR a été formulé au cours des trois premiers trimestres de 2014 et a démarré le 01 janvier 2015.

Les éléments / évènements ci-après ont marqué le contexte dans lequel le PASEPAR a été mise en œuvre du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2019.

- La signature, en 2017, de la nouvelle Lettre de Politique sectorielle (LPS) par le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement et le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan. Ce document décrit la vision sectorielle du Ministère à l'horizon 2025 ;
- Le déroulement de l'enquête ménage sectorielle eau-assainissement confiée à l'Agence Nationale des Statistiques et de la Démographie (ANSD) sur la base d'une convention autorisée par la BAD dans le cadre du Projet Sectoriel Eau et Assainissement (PSEA). Cette enquête dont la phase de terrain a été bouclée en novembre 2017 a permis au PASEPAR de disposer d'une situation de référence pour les données sectorielles (objectif général et objectif spécifique du cadre logique) ;
- La validation du nouveau manuel des projets d'assainissement intégrant les orientations du plan d'actions de la stratégie nationale de l'assainissement rural (SNAR) ;
- La bonne évolution du programme de mise en place des huit délégations de service public (DSP) dont six ont été déjà attribués en 2016 ; il s'agit de Louga, Saint-Louis/Matam, Tambacounda, Kaolack/Kaffrine, Thiès/Diourbel, Notto/Diosmone/Palmarin et Gorom/Lampsar) ;
- Le regroupement, en 2018, du secteur de l'hydraulique et de l'assainissement précédemment éclaté entre plusieurs départements ministériels, suite à la promulgation du décret 2018 – 1367, portant organisation du Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement (dénomination actuelle : Ministère de l'Eau et de l'assainissement).
- L'obtention du Gouvernement Sénégalais auprès de la Banque mondiale d'un financement d'un montant total de 130 millions USD pour l'« accroissement de l'accès à des services durables d'eau potable et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain dans la zone centre du pays et de renforcer les capacités de planification et de suivi des ressources en eau ». Donc, dans la zone d'intervention du PASEPAR.

Contexte institutionnel

- L'intervention a été ancrée au niveau du Ministère de l'Eau et de l'assainissement (MEA), le partenaire d'exécution du programme étant la Cellule de Coordination du Programme eau potable et assainissement pour le millénaire (CC-PEPAM). La CC – PEPAM est devenu en 2018, la Cellule de Planification, de coordination et de suivi des programmes (CPCSP) à la suite d'une fusion entre la CC-PEPAM et la cellule des études et de la planification (CEP) du Ministère de l'Eau et de l'assainissement.
- L'ancrage est resté tout à fait pertinent d'autant plus que le programme est mis en œuvre par les différentes agences d'exécution (Agex) qui sont les diverses

Directions ou Offices du ministère (Direction de l'Hydraulique, DH ; Direction de l'Assainissement, DA ; Office des Forages Ruraux, OFOR ; Direction de la Gestion et la Planification des Ressources en Eau, DGPRE) et que la CC-PEPAM possède une grande expérience de travail avec ces dernières.

Contexte de Modalités de gestion

La modalité d'exécution principale du PASEPAR est la Cogestion.

En 2016, trois conventions de subsides ont été signées avec des ONG internationale (Eau Vive, Plan international et World vision) à la suite d'un appel à proposition pour le développement d'un marketing de l'assainissement en milieu rural dans la zone du projet

Lors de la SMCL 4 du 30 mars 2017, il a été décidé de signer une convention de subsides d'un montant de 197.360 € au profit de la DGPRE pour faciliter la mise en œuvre de son plan d'actions.

En 2019, la modalité régie est préconisée pour toutes nouvelles activités à lancer afin garantir d'une part une contractualisation, au plus tard, en fin mai et d'autre part, la mise en œuvre effective de toutes les activités dans la durée du projet.

Contexte d'Harmonisation

Le PASEPAR s'est efforcé de mettre en application le principe d'harmonisation avec les autres acteurs de développement du secteur de l'eau et l'assainissement dont l'UE et le Grand-Duché du Luxembourg. Notons tout de même que le fait que le partenaire national, la CC-PEPAM, était, également le responsable de l'exécution des différents autres programmes des PTF a été une opportunité pour construire des synergies pertinentes. Les différentes synergies et harmonisations mises en place sont les suivantes :

- La délégation d'un financement de la coopération luxembourgeoise pour la réalisation de 5 AEP dans le département de Linguère. A ce niveau le PASEPAR s'est chargé de la réalisation des infrastructures et le programme du Luxdev (SEN 030) de l'accompagnement social des infrastructures (mise en place des structures de gestion et d'exploitation) ;
- Une synergie avec le programme du Luxembourg (SEN 030) pour :
 - a) un appui à la direction de l'assainissement (DA) dans la construction d'infrastructures régionales : il s'est agi d'un partage de financement pour mobiliser un consultant en charge de l'élaboration du dossier d'appel d'offres (DAO) et le suivi des travaux, application d'un modèle unique d'infrastructure (conçue dans le cadre du programme de l'Union européenne) pour toutes les régions ;
 - b) la réalisation de 1250 latrines familiales dans la région de Thiès par le PASEPAR, à la suite d'activités de mobilisation de la demande en latrines familiales (activités d'information, d'éducation et de communication sur l'hygiène et l'assainissement) réalisé par la DA dans le cadre du programme de LuxDev.
- Une synergie entre le PASEPAR, les projets ACCESS de l'USAID en Casamance et AICHA de l'UE dans la région de Saint Louis mis en œuvre par le GRET.

Les activités de synergie ont été axées sur l'approche marché et pour la mise en place avec la Direction de l'assainissement des mécanismes et mesures de pérennisation des boutiques de l'assainissement à Diourbel ou Sani boutique.

Deux visites d'échanges ont été effectuées, l'une s'est tenue en 2018, à Saint Louis entre le projet AICHA et le PASEPAR. Et l'autre a été organisée en 2019 dans la zone d'intervention d'ACCESS (à Ziguinchor). Le projet ACCESS a développé une approche « marché » beaucoup plus poussée en comparaison à l'approche marché du PASEPAR dans laquelle les techniques de vente sont appliquées avec une subvention dite cachée pour les ménages vulnérables.

- Une harmonisation et une coordination des interventions en GIRE, auprès de la DGPRE. Ainsi, une capitalisation croisée des expériences de GIRE locale, au sein de trois unités de gestion et de planification de l'eau (UGP) est menée sous la coordination de la DGPRE. L'analyse comparative des 3 expériences GIRE menées par les ONG ACRA, Eau Vive et le Gret (pour le compte de Enabel dans le cadre d'un marché public) a permis d'analyser la subsidiarité, ses modalités d'application et d'interroger la mobilisation des acteurs, ses leviers d'actions et ses limites.
- De plus, dans le cadre de la coopération triangulaire entre le Sénégal, le Maroc et la Belgique, une mission d'un expert marocain, le Directeur de l'Agence du Bassin du Souss Massa Dra s'est tenue en 2018, afin d'appuyer la Direction de la Gestion et de la planification des ressources en eau dans la mise en place d'un contrat de nappe pour le Horst de Ndiass.

1.2 Changements significatifs dans la stratégie d'intervention

En 2016, pour répondre à des impératifs budgétaires propres à la Belgique, le Ministre de la Coopération s'est vu dans l'obligation de procéder à certaines coupes budgétaires dans les projets de coopération. La partie sénégalaise a ainsi été informée, d'une réduction budgétaire du projet PASEPAR de 3.000.000 € sur le montant initialement prévu de 11.500.000 €, dont les 9.500.000 € étaient apportés par la Belgique.

Tenant compte des dépenses déjà faites au 31 mai 2016 (soit 1.375.144 €) l'économie à réaliser s'est faite sur un budget disponible de 8.124.856 € soit une économie de 37 %.

Les principes directeurs qui ont guidé la réduction budgétaire étaient:

1. Durée du projet

Pour éviter de devoir assurer seule la clôture du projet, la CC du Pepam a exprimé le souhait de ne pas réduire la durée du projet et donc de maintenir l'ensemble de l'équipe du projet jusqu'à la fin du projet prévue le 31.12.2019. Toutefois, le poste d'Assistant technique national, Suivi évaluation n'a pas été remplacé à la suite de la démission de son titulaire en septembre 2017 et un poste de chauffeur a finalement été supprimé, en septembre 2018 pour plus d'efficacité.

2. Maintien des résultats

Trois résultats principaux étaient recherchés par le projet (eau potable, assainissement et GIRE).

Les trois résultats ont été conservés et ont tous participé à l'effort d'économie, dans des proportions diverses, ainsi que les rubriques « moyens généraux » et « réserves budgétaires ».

Toutefois, la diminution sur le volet « accès à l'assainissement » a été un peu moindre à cause d'une part de sa composante innovante avec l'appel à proposition pour des ONG à développer un marketing de l'assainissement en milieu rural dans la zone du projet et d'autre part, pour conserver la validité de la procédure d'appel à proposition qui était en cours. La diminution du subside a été volontairement limitée à 25% pour chaque ONG.

Pour le volet GIRE, le montant de la feuille de route approuvée par le comité de pilotage en fin 2015 a été la référence pour déterminer l'effort budgétaire à consentir.

Résultats	Budget suivant DTF	Proposition nouvelle de budget	% d'effort budgétaire
Accès durable à l'eau potable	4 375 000 €	2 798 351 €	36,0%
Accès durable à l'assainissement	2 589 862 €	1 864 534 €	28,0%
Gestion Intégrée des Ressources en Eau	1 365 700 €	1 267 121 €	7,2%
Réserves budgétaires	289 095 €	85 810 €	70,3%
Moyens généraux	2 715 205 €	2 316 183 €	14,7%

3. Maintien des activités dans les résultats

Il a, également, été convenu de garder les activités prévues, mais d'en diminuer l'ampleur, par exemple au lieu de réaliser deux transferts d'eau à moyenne distance pour améliorer la qualité de l'eau distribuée et la rendre conforme aux normes de potabilité, le projet n'a prévu d'en réaliser qu'un seul.

2 Résultats obtenus

2.1 Matrice de monitoring

Résultats / Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i> 2015 (données de 2014)	Cible finale	Valeur finale obtenue 2019	Commentaires
IMPACT : Améliorer les conditions sanitaires, sociales et économiques des populations en milieu rural en favorisant un accès durable à l'eau pour les divers usages et à des ouvrages adéquats d'assainissement.				
% national d'accès à l'eau potable	70.8%	80%	80,7%	Ces données sont collectées via le rapport EDS 2018.
% <u>national</u> d'accès à l'assainissement amélioré	32.3%	55%	56,3%	
% d'accès à l'eau potable en milieu rural	86,6%	Non défini	94,8%	Données de la revue sectorielles conjointe 2019 (données de 2018) du Plan Sénégal Emergent
% accès des populations rurales à des installations sanitaires améliorées	37,7%		53,6%	
OUTCOME : Les services d'eau potable et d'assainissement des populations rurales de la zone d'intervention sont améliorés quantitativement et qualitativement, de manière durable et dans le respect d'une approche intégrée en matière de gestion des ressources en eau				
% d'accès à l'eau potable dans les 6 régions touchées par le PASEPAR	85%	90%	91%	
% de la population ayant accès à de l'eau répondant aux normes de potabilité physico-chimique dans les 5 régions touchées par le PASEPAR	69%	79%	88%	
% d'accès à l'assainissement dans les 4 régions touchées par le PASEPAR	46%	60%	58%	
Redevance reversée à la DGPPE par la DAGE	42.5M FCFA	Non définie	54M FCFA	
OUTPUT 1 : Les populations rurales de cinq des régions (hors Louga) de la zone d'intervention ont accès de manière durable à un assainissement amélioré et les pratiques en matière d'hygiène sont améliorées				
Nombre de personnes qui bénéficient d'un accès à l'eau potable dans le département de Linguère via la construction de nouvelles AEP	0	20 000	24 000	
Nombre de personnes qui voient la qualité de leur eau de boisson améliorée (Qualité conforme sur le plan bactériologique)	0	120 000	144 000	

Nombre de personnes qui voient la qualité de leur eau de boisson améliorée (Qualité conforme sur le plan physico-chimique)	0	8000	60 000	
OUTPUT 2 : Les populations rurales de cinq des régions (hors Louga) de la zone d'intervention ont accès de manière durable à un assainissement amélioré et les pratiques en matière d'hygiène sont améliorées				
% ménages ayant un point de lavage des mains chez eux où l'eau est disponible	9,8%	1,3%	1.2%	Pour cet indicateur, le taux doit être régressif suivant les années, car se laver les mains avec de l'eau seulement n'est pas un bon indicateur de changement de comportement. Le lavage des mains doit toujours être fait avec du savon.
% de ménages disposant d'un point de lavage des mains chez eux avec de l'eau et du savon à disposition	4,3%	16,3%	11%	
% de ménages utilisant des latrines améliorées	45,5%	60%	58%	
% de ménages utilisant latrines traditionnelles	22%	15%	10%	Pour cet indicateur, le taux doit être régressif suivant les années, car avec la sensibilisation les ménages doivent de plus en plus réaliser des latrines respectant les normes et se départir des latrines traditionnelles.
% de ménages pratiquant la défécation à l'air libre	36%	25%	32%	
Nombre de personnes bénéficiaires latrine subventionnée	0	4900	5772	
Nombre de personnes ayant pratiqué l'auto-construction de latrine améliorée	0	920	Non renseigné	Les données de ces deux indicateurs devraient être fournies par les ONG. Cependant, celles-ci n'ont jamais cherché à collecter de données pour ces indicateurs. Au fait, malgré l'insistance du projet, les ONG n'ont pas pris en compte ces deux indicateurs.
Nombre de personnes ayant pratiqué l'auto-construction de latrine traditionnelle (influence des activités IEC menées par les ONG à un niveau local)	0	Non renseigné	Non renseigné	
OUTPUT 3 : Les ressources en eau dans la zone d'intervention sont mieux connues et gérées de manière rationnelle, dans le respect des intérêts des différents groupes d'utilisateurs existants				
Nombre de piézomètres du réseau national opérationnel	168	227	247	
Nombre de stations hydrologiques du réseau national opérationnelles	40	45	42	
Budget annuel de la DGPRE consacré au financement du réseau national de mesure en FCFA	22.613.000	27.130.000	49.963.250	

% de conformité des données de suivi intégrés à la base de données PROGRES	25%	100%	100%	
Nombre de numéros IRH créés chaque année	242	700	458	
Nombre de points de prélèvements pour lesquels les prélèvements réels sont connus	60	220	556	

2.2 Analyse des résultats

Le PASEPAR s'était inscrit dans le cadre programmatique du secteur de l'eau et de l'assainissement avec comme acteurs principaux les services centraux et déconcentrés du gouvernement sénégalais. Il a de ce fait ancré son système de suivi évaluation dans celui du pays.

2.2.1 Dans quelle mesure l'intervention contribuera-t-elle à l'impact6 (impact potentiel) ?

Résultats / Indicateurs	Valeur Baseline	Cible finale	Valeur finale obtenue 2019	Commentaires
% national d'accès à l'eau potable	70,8%	80%	80,7%	Cible finale : 80%
% <u>national</u> d'accès à l'assainissement amélioré	32,3%	55%	56,3%	Valeur obtenue : 80,7% Données sont collectées via le rapport EDS 2018.
% d'accès à l'eau potable en milieu rural	86,6%	Non défini	94,8%	Cible finale : Non défini Valeur obtenue : 94,8%
% accès des populations rurales à des installations sanitaires améliorées	37,7%		53,6%	Cible finale : Non défini Valeur obtenue : 53,6% Données de la revue sectorielles conjointe 2019 (données de 2018) du Plan Sénégal Emergent

En 2019, les performances nationales du sous-secteur de l'eau potable en milieu rural, s'expliquent par la réalisation de forages, de châteaux d'eau et de réseaux d'adduction d'eau multi-villages par le biais des projets et programmes de développement dont le PASEPAR avec ses 5 Système d'adduction d'eau potable du département de Linguère, le Programme d'Urgence de Développement communautaire (PUDC), le PUMA, la SONES, l'OFOR, etc.)

⁶ Terminologie : Impact = Objectif général ; Outcome = Objectif spécifique ; Outputs = Résultats attendus

En 2017 par exemple, dans le domaine de l'hydraulique rurale, la mobilisation nationale, des financements portait sur un portefeuille actif de neuf (09) projets et programmes pour un volume global de 43 milliards de FCFA. Aussi, le taux d'accès global en milieu rural se situait à 91,3% en 2017 contre 89,5% en 2016. En 2019, il se situe à 94,8% soit une hausse de 8,2 points par rapport à la baseline (86,6%). Ce résultat est imputable à la réalisation des projets et programmes avec plus de 150 forages, plus de 100 châteaux d'eaux, près 2000 bornes fontaines et plus 3000 km de linéaire de réseau d'adduction d'eau.

Pour ce qui est de l'assainissement en milieu rural, le taux d'accès des populations rurales à des installations sanitaires améliorées s'établissait à 42,3% en 2017 (données enquêtes ménages) contre 38,7% en 2016 soit une hausse de 3,6 points. Les résultats liés à l'assainissement rural ont évolué positivement grâce aux efforts faits dans la construction des latrines et des édicules publics.

Dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau, d'importantes actions ont été réalisées, Il s'agit notamment de la mise en services d'une quinzaine de nouvelles stations de mesure hydrologique, de l'organisation de près d'une cinquantaine de missions pour le suivi hydrologique et piézométrique, de la numérisation de près de 2000 rapports de forages, et de la conduite d'une dizaine d'études hydrogéologiques.

En conclusion, le secteur de l'eau potable et de l'assainissement a fait d'importants progrès au cours de l'exécution du PASEPAR (de 2015 à 2019). Cependant, des efforts supplémentaires devront permettre de renforcer les actions dans le but d'atteindre les cibles de l'assainissement et d'améliorer la qualité et la disponibilité de l'eau, des conditions essentielles pour relever les défis d'un développement durable.

Ainsi, avec l'appui de la Banque mondiale, 100 000 latrines supplémentaires devront réalisées dans le bassin arachidier d'ici 2022.

2.2.2 Dans quelle mesure l'outcome a-t-il été atteint ? Expliquez

Dans son ensemble, l'objectif spécifique est plutôt atteint, en effet :

- Dans le domaine de l'eau potable, une progression de 4 points était attendue pour le taux d'accès à l'eau potable dans la 6 régions touchées par le PASEPAR. A la fin du projet, le taux d'accès à l'eau potable a progressé de 5 points dans la zone d'intervention. La qualité physico chimique de cette eau distribuée a quant à elle fait un bon de 19 points, passant ainsi de 69% à 88% alors que l'accès de 79% de la population à une eau répondant aux normes physico chimiques était visé au début de projet.
- Dans le domaine de l'assainissement, une nette amélioration, de 12 points, du taux d'accès de la population à l'assainissement dans les 4 régions touchées par le PASEPAR est observé. Ce taux est ainsi passé de 46% à 58%, mais reste en deçà des 60% visés au démarrage de l'intervention. Cette contre-performance s'explique par la non-mesure des auto-constructions de latrines familiale qui devraient découler de l'influence des activités IEC menées par les ONG à un niveau local.

En effet, les études diagnostics ayant conduit à l'élaboration de la Stratégie nationale d'assainissement rural avaient révélé qu'à chaque fois qu'un projet avait réalisé une latrine, les ménages à travers l'auto-construction en avaient réalisé 3. La valeur cible de cet indicateur avait été calculée sur cette base.

- Dans le domaine de la Gestion intégrées des ressources en eau : Une nette amélioration du montant de la redevance reversée à la Direction de la Gestion et de la planification des ressources en eau (GPRE) par la Direction de l'Administration, de la Gestion et des Equipements (DAGE) est observé en fin de projet, passant ainsi de 42,5 millions de Fcfa à 54 millions de Fcfa.

Les résultats du PASEPAR en matière d'accès durable de la population de la zone d'intervention à un service en eau potable et en assainissement, en quantité, en qualité et de manière durable ont contribué aux résultats sectoriels local à côté des autres projets / programmes dont les PUDC, le PASA LOU-MA-KAF, le PUMA, etc. Mais également en complémentarité avec toutes les activités développées par l'OFOR dans le cadre du budget consolidé d'investissement du Gouvernement sénégalais.

Par exemple, En 2017, rien que pour le PUDC, 37 systèmes d'adduction d'eau potable ont été réalisés dans les régions de Louga, Kaolack, Kaffrine et Fatick pour l'approvisionnement en eau potable de plus de 100 000 personnes supplémentaires. A ces résultats s'ajoute les 24 000 personnes approvisionnées en eau potable par le PASEPAR dans le département de Linguère.

2.2.3 Dans quelle mesure des outputs ont-ils été atteints ? Expliquez

Pour le volet Hydraulique rurale :

En fin 2016, l'objectif du PASEPAR, d'amélioration du taux accès à l'eau potable dans le département de Linguère a été dépassé de 20%. Ainsi, 24000 personnes supplémentaires ont eu accès à l'eau potable dans le département de Linguère via la construction de 5 nouveaux systèmes d'adduction d'eau potable.

En 2017, l'objectif d'amélioration de la qualité bactériologique a aussi été dépassé de 20%, en effet 144000 personnes ont bénéficié de l'amélioration de la qualité bactériologique de leur eau de boisson à travers l'installation de 11 unités de chloration dans la région de Thiès.

En 2018, ce sont 8000 personnes supplémentaires qui ont eu accès à une eau répondant aux normes physico-chimiques de l'eau qui leur est distribué avec la réalisation d'un mini transfert sur le système d'adduction d'eau potable de Koumbal (SAEP). Le PASEPAR a fait alimenter ce SAEP de Koumbal par un forage d'un débit de 75m³/h dans la localité de Sinthiou Mboutou située à 10 km de Koumbal.

L'objectif d'amélioration de la qualité physico chimique a également été dépassé de 20% avec l'installation d'un mini château d'eau dans la localité de Sinthiou Mboutou pour alimenter la population de cette localité en eau répondant aux normes physico chimiques dans une optique d'équité, vu que le forage a été réalisé dans leur village et que ce village n'était pas inclus dans le SAEP de Koumbal.

En 2019, ce sont plus 20000 personnes supplémentaires qui ont vu leurs services d'eau potable s'améliorer à travers l'optimisation et la densification de réseaux d'adduction d'eau potable dans les régions de Kaolack, Kaffrine et Thiès. La qualité bactériologique de l'eau potable desservie à 32 000 personnes s'est également nettement améliorée. La continuité du service d'eau potable s'est également fortement améliorée avec l'installation d'opérateurs privés (fermiers) dans les régions de Kaolack, Kaffrine, Fatick et Thiès ;

Pour le volet assainissement rural

Les résultats du sous-secteur de l'assainissement, des 4 régions d'intervention du PASEPAR pour cette composante sont plus que satisfaisants, ainsi, le nombre de ménages disposant de latrines améliorées augmente de 13,5 points passant de 45,5% à 58% (valeur cible : 60%). Et parmi ces derniers 11% ont un point de lavage des mains avec eau et savon, même si une valeur cible de 16,3% était escomptée au démarrage du projet.

Ainsi le PASEPAR, en matière d'éducation à l'hygiène et l'assainissement, formé 282 relais, 119 enseignants et 60 maçons. De plus, des activités d'information d'éducation et de communication (IEC) ont été menées par ces relais auprès de 4000 ménages, et les professeurs d'écoles ont instruit environ 5000 élèves. Ces activités d'IEC ont été conduites par les ONG World Vision, Eau Vive et Plan International par le financement du PASEPAR à travers des conventions de subsides.

L'impact de ces activités d'IEC se mesure également d'une part, sur la diminution sensible du taux de défécation à l'air libre, qui passent de 36% en 2015 (valeur baseline) à 32% à la fin du projet et d'autres part, sur la diminution du taux d'utilisation de toilettes traditionnelles, non conforme aux normes d'assainissement, qui passe de 22% à 10%.

Pour le volet Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) :

Les activités GIRE du PASEPAR se sont inscrites dans le Plan d'action de la gestion des ressources en eau potable (PAGIRE) 2007 – 2015. Et les résultats du PASEPAR dans ce volet ont fortement contribué à l'actualisation d'un nouveau plan d'action GIRE à l'horizon 2035.

En effet, pour l'atteinte de l'objectif « d'une meilleure connaissance, d'une gestion rationnelle des ressources en eau et dans le respect des intérêts des différents groupes d'usagers », le PASEPAR a signé une convention de subsides avec la Direction de la gestion et de la planification des ressources du Ministère de l'eau et de l'assainissement (MEA). Notons que, la DGPRES a entre autres mandats, de centraliser toute l'information liée à la gestion des ressources en eau au Sénégal. À ce titre, elle :

- collecte (piézométrie, hydrochimie, prélèvements, rejets, usages, qualité, documents, cartes) ;
- archive (banques/bases de données, référentiels spatiaux, cartes, rapports) ;
- traite et dissémine cette information auprès du public et des acteurs du secteur de l'eau.

Dans ce cadre, elle effectue, également, le suivi quantitatif et qualitatif des nappes d'eau souterraine à l'échelle nationale avec un réseau d'ouvrages (piézomètres, forages, puits, forage-puits, puits-forages, sondages, céanes, etc.).

Sur le plan institutionnel, le financement du PASEPAR via cette convention de subsides a permis de renforcer les capacités techniques de la DGPRE en augmentant ses compétences « métiers ». En effet, des assistants techniques nationaux ont été recrutés et mis sous la supervision de l'Assistant technique international du PASEPAR pour la conduite du plan d'action GIRE (output 3 du PASEPAR), en lieu et place de sélection de consultants externes pour la réalisation des activités.

Le renforcement de la posture institutionnel de la DGPRE a ainsi permis un doublement du budget national, au bout de deux ans d'accompagnement par le PASEPAR. Ce budget est essentiellement consacré au renforcement et au fonctionnement du « réseau national de mesure des nappes et cours d'eau ».

La disponibilité des données sur la ressource « eau » ainsi collectées a été améliorée à travers le perfectionnement de l'ergonomie et des fonctionnalités de l'application numérique PROGRES afin d'en faciliter l'accès et l'acquisition de certaines informations pour les différents utilisateurs. En 2019, la conformité des données dans la base nationale est effective à 100%.

Sur le plan de la connaissance et de la maîtrise des usages de l'eau, en application au code de l'eau, 700 autorisations de prélèvement ont été délivrées par la DGPRE (soit un dépassement de l'objectif à 163%) et 56 points de prélèvements supplémentaires sont suivis et les quantités réelles qui y sont prélevées, répertoriées.

2.2.4 Dans quelle mesure des outputs ont-ils contribué à l'atteinte de l'outcome ?

Les différentes réalisations dans chaque domaine d'activités ont contribué / permis l'atteintes de l'outcome. Ainsi,

Dans le domaine de l'Hydraulique, ont été installés et / ou réalisés :

- 05 châteaux d'eau ;
- 05 forages ;
- 150 km de linéaires de tuyaux en PVC ;
- 78 bornes fontaines ;
- 05 potences pour les charettes ;
- 17 abreuvoirs pour l'alimentation du bétail ;
- 100 villages raccordés ;
- 08 équipements d'exhaure pour la réhabilitation de 08 forages ;

- 52 km de linéaires de tuyaux en PVC raccordé à des réseaux d'adduction pré existants ;
- 17 systèmes d'adduction d'eau potable ont été équipés d'unité de chloration en vue de l'amélioration de la qualité bactériologique de l'eau desservie à 200 000 personnes

Dans le domaine de l'Assainissement ont été installés et / ou réalisés :

Nombre de latrines construites			
Partenaires d'exécution	Localisation	Objectifs	Réalisés
	Diourbel	1150	1231
	Fatick	1150	1198
	Kaolack	1350	2671
Entreprises de travaux (PMS, SIC, Envol Net, Jant Bi) :	Thiès	1250	1250
TOTAL latrines construites par PASEPAR		4900	6350

La construction de ces 6350 latrines a été accompagnée de tout un programme d'Information, d'Education et de Communication (IEC) pour un changement de comportement de la population bénéficiaires des activités d'assainissement du PASEPAR.

Dans le département de Mbacké, trois Boutiques dédiées à la promotion de l'assainissement au niveau local ont, de plus, été installées. La promotion s'est faite à travers la vente de matériel de construction de latrine et la prestation de tous travaux et services liée à l'assainissement familiale. L'exploitation de ces Sani boutiques a été confiée aux opérateurs privés impliqués dans la réalisation des activités d'assainissement conduite par le Consortium GRET & Eau Vive dans le département de Mbacké.

Dans le domaine de la GIRE, nous avons les réalisations ci-après :

- Le budget national consacré au réseau national de mesures a été multiplié par 2 sur la période du projet ;
- L'ergonomie et les fonctionnalités de l'application numérique PROGRES ont été améliorées. Cette application recense l'ensemble des points de prélèvements d'eaux souterraines ou superficielles du Sénégal ;
- La délivrance des autorisations de prélèvement sont systématisées par la DGPRES ;

- 556 points de prélèvements sont suivis et les quantités réelles répertoriées ;
- Le renforcement du mécanisme de délivrance des autorisations de prélèvement par la mise en place au sein de la DGPRE d'une division en charge de l'opérationnalisation de la police de l'eau ;
- Dans le cadre de la gestion sociale de l'eau et pour une territorialisation de la GIRE, des activités de recherche action ont été développées dans la zone des Niayes et la zone de Kaffrine.

2.2.5 Appréciez les principaux facteurs d'influence. Quels ont été les enjeux majeurs rencontrés ? Comment l'intervention les a-t-elle pris en compte ?

Sur le plan politique, les facteurs d'influence ont été :

- la réforme de l'hydraulique rurale avec la création de la Société de Patrimoine, l'Office des forage ruraux (OFOR) par la Loi n°2014-13 qui ouvre la voie à la participation du secteur privé à la gestion du service public de l'eau en milieu rural. Cette réforme s'est donc inscrite dans une optique d'amélioration de la qualité du service de l'eau potable en milieu rural à travers la professionnalisation de la gestion du service de l'eau potable par la mise en place de délégations de service public (DSP). Elle vise à accroître l'efficacité et la pérennité de l'exploitation des infrastructures mais surtout à améliorer les conditions d'accès et à garantir une meilleure qualité d'eau et de service aux populations ;
- La validation en 2017, du nouveau manuel des projets d'assainissement intégrant les orientations du plan d'actions de la stratégie nationale de l'assainissement rural (SNAR) ;
- La signature de la nouvelle Lettre de Politique sectorielle (LPS) par le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement et le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan.
- l'actualisation de la Stratégie nationale de la Gestion intégrée des ressources en eau, réalisé en 2019.

Sur le plan de la gouvernance du secteur, nous avons le décret 2018 – 1367 portant organisation du Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement qui introduisait des innovations majeures dont :

- L'élargissement des missions des directions nationales pour un pilotage plus efficient du secteur et pour le contrôle des établissements publics et sociétés nationales ;
- La mise en place d'une cellule de planification et de coordination et de suivi des programmes (CPCSP) qui assure une meilleure gestion des interventions par le regroupement de la cellule de coordination du Programme eau potable et assainissement pour le millénaire (PEPAM) et la cellule des études et de la planification (CEP) ;
- La création d'une cellule informatique ;
- La mise en place d'une cellule juridique ;

- Le rattachement de la cellule genre au Secrétariat général pour une meilleure prise en compte de la dimension genre dans toutes les activités du Ministère

La mise en œuvre du PASEPAR a été fortement influencée par la modalité d'exécution (gestion conjointe ou co gestion) en vigueur. Cette Co gestion a été renforcée par un ancrage institutionnel au sein de la Cellule de coordination du Programme Eau potable et assainissement pour le millénaire (CC-PEPAM, devenu en 2018, la CPCSP) à côté des projets et programmes d'autres partenaires techniques et financiers dont l'UE, le Grand-Duché du Luxembourg, la Banque mondiale, etc. De même, la maîtrise d'ouvrage des activités assurées par les diverses Directions ou offices du ministère (Direction de l'Hydraulique -DH ; Direction de l'Assainissement-DA ; Office des Forages Ruraux - OFOR ; Direction de la Gestion et la Planification des Ressources en Eau - DGPRE) a été un facteur d'influence très important.

La modalité d'exécution du PASEPAR ainsi décrite a facilité d'une part l'harmonisation avec les autres acteurs de développement, dont le Grand-Duché du Luxembourg, l'USAID, etc. Et d'autres part l'appropriation du PASEPAR par les groupes cibles.

2.2.6 Appréciez les résultats inattendus, tant positifs que négatifs

Dans le domaine de l'hydraulique rurale, les résultats inattendus sont :

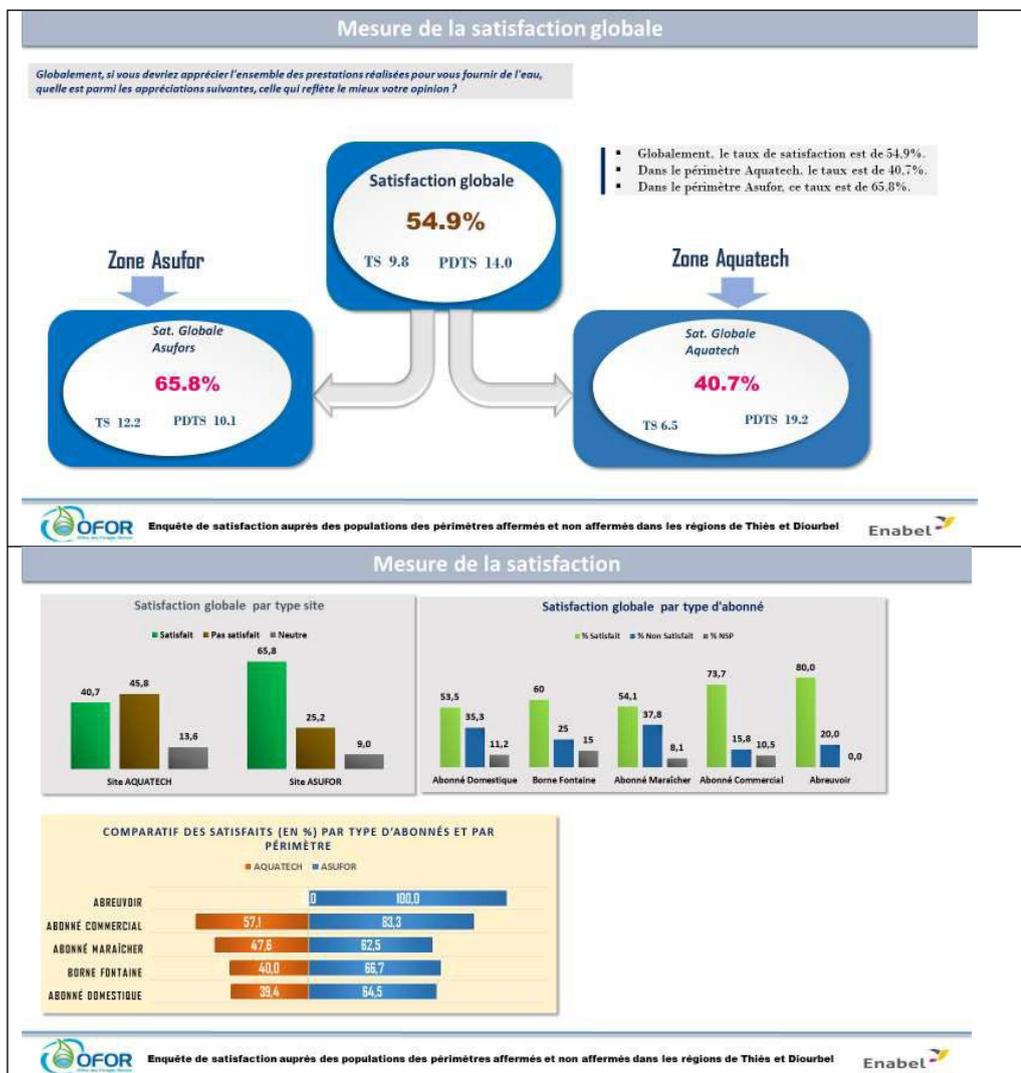
1. Le retard dans l'installation des unités de potabilisation par pompe doseuse au chlore. Le PASEPAR n'a pas pu accompagner les opérateurs privés et les gérants des forages dans le suivi du fonctionnement de ces unités.
2. La conduite d'une enquête de satisfaction dans le périmètre affermé de l'opérateur privé AQUATEC. L'OFOR a signé un contrat d'affermage pour une durée de 10 ans avec AQUATECH actant la délégation de service public de l'eau du périmètre rural des régions de Thiès et de Diourbel. Un contrat de performance fixant des objectifs et des indicateurs sur les aspects techniques, la qualité de l'eau, la qualité du service, le développement de l'accès et les aspects financiers est annexé à ce contrat d'affermage. L'OFOR à travers sa Direction du Contrôle de l'Exploitation veille au respect des termes des contrats d'affermage à travers l'exploitation des rapports, l'organisation de missions du contrôle technique, administratif et financier et la mobilisation de ressources externes dans le cadre d'audits et de contrôles contradictoires.

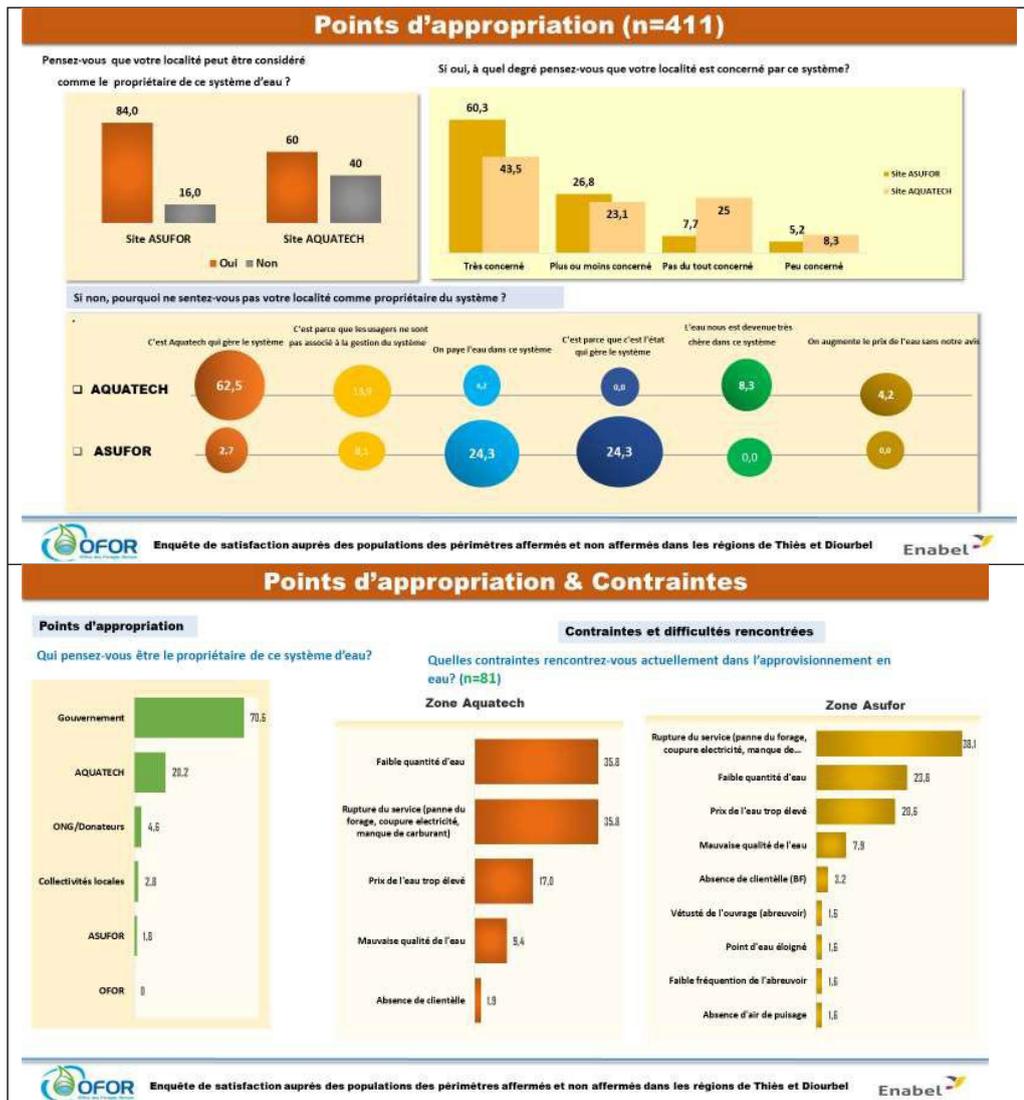
Parallèlement, la gestion des ouvrages hydrauliques dans des périmètres non affermés continue à être assurée par les Associations d'Usagers de Forage (ASUFOR) ou par des comités de pilotage ou gérants mis en place dans le cadre de la gestion transitoire des nouvelles réalisations.

Une enquête de satisfaction auprès des principaux acteurs et bénéficiaires des services publics d'eau potable des sites déjà pris en charge par AQUATECH et des sites non encore délégués du périmètre de Thiès et Diourbel a été menée dans le cadre du projet PASEPAR afin de :

- mesurer l'impact de la réforme auprès des populations bénéficiaires ;
- évaluer le niveau d'appropriation des principes de la réforme par les usagers;
- évaluer le niveau de satisfaction des populations et acteurs impliqués dans la gestion du service public ;
- apprécier l'atteinte des indicateurs de performance en rapport avec la qualité de l'eau et la qualité du service ;
- évaluer la stratégie de communication en direction des usagers et les mécanismes de partage d'information ;
- évaluer le niveau de représentativité, de démocratie et de transparence au niveau des sites non délégués ;
- sérier les attentes des populations du périmètre (sites délégués et non délégués).

A titre d'illustration, quelques résultats de l'enquêtes sont donnés ci-après :





Dans le domaine de l'assainissement, les résultats inattendus du PASEPAR ont été :

- la construction d'un marché de l'assainissement ou « Sani marché » dans le département de Linguère composé de 3 boutiques dévolues à la promotion, à l'offre de services d'assainissement (construction de latrine familiales ou d'édicules publics) et à la vente de matériels dédiés à l'assainissement familiale. Les trois « boutiques de l'assainissement » construites ont ainsi permis d'une part d'augmenter « l'offre » en assainissement et d'autre part de poursuivre le « marketing » développé par l'ONG Eau Vive dans le département de Mbacké. Elles devraient permettre d'augmenter la « demande » auprès des ménages du fait de la proximité que ces boutiques de l'assainissement favorisent.
- Le PASEPAR a également accompagné la Direction de l'assainissement à travailler sur des termes de références communs aux parties prenantes du sous-secteur de l'assainissement pour l'organisation d'un forum de l'innovation 2019 afin de capitaliser sur les différentes expériences développées par les différents acteurs de la SNAR.

3. Face à des problèmes de vérification de l'effectivité et de l'exhaustivité des réalisations de l'ONG world vision, une réception avec installation de code QR, des latrines réalisées dans le cadre de la convention de subsides avec cette dernière a été mis en place par le PASEPAR. Les codes QR ainsi installés, ont été reliés à une application pour l'exploitation des informations liées à chaque latrine dont la localité, la composition du ménage correspondant, le type de latrine et l'année de réalisation.
4. Les résultats obtenus de l'assistance technique perlée (via un bureau d'études) à la direction de l'assainissement n'étaient pas suffisants pour les sommes dépensées (value for money). Sur recommandation de la revue à mi-parcours du projet, ce contrat a finalement été résilié.

Dans le domaine de la GIRE, nous pouvons noter comme résultats inattendus :

1. les recherches actions conduites dans la zone des Niayes et dans la ville de Fatick. Ces recherches actions ont été menées dans le cadre de la « gestion sociale de l'eau » avec l'objectif d'une territorialisation de la GIRE. En effet, vu les orientations stratégiques de gestion des ressources en eau définies dans le PAGIRE en 2007 et le découpage des cinq unités de gestion et de planification (UGP), elles- mêmes découpées en 28 sous-UPG, il devenait important d'opérationnaliser à l'échelle locale (communale) l'émergence d'une gouvernance de « l'eau », regroupant acteurs institutionnels et usagers.

Ainsi dans la zone des Niayes, des Plateformes locales de l'eau (PLE) dotées de plans locaux GIRE ont été mis en place. Une étude a également été menée pour analyser la faisabilité d'un système de redevance sur les prélèvements d'eau opérés par les consommateurs d'eau industriels, agricoles, du tourisme et les producteurs d'eau potable, susceptible de pourvoir aux besoins de financement de la GIRE dans la sou-UGP du Littoral Nord (la zone des Niayes) et de celui du Bassin de la Somone.

Dans la commune de Kaffrine, le PASEPAR a accompagné la DGPRE à diagnostiquer les causes et les impacts des inondations récurrentes sur cette ville. Du matériel de mesure hydrométrique et pluviométrique a été installé dans les bassins versants de Kaffrine, des relevés de topographie par photogrammétrie aérienne ont été faites sur le bassin versant hydrologique qui draine la commune de même que des enquêtes ménages pour recueillir les expériences en termes d'impact, de vécu et de résilience de la population locale. Les autorités locales (communes et administration territoriales) ont été doté d'informations pour mettre en place un plan de contingence, mener des actions de prévention contre les inondations et prendre des décisions en lien avec l'aménagement des habitations de la ville de Kaffrine.

2. L'élaboration de la première édition de l'Atlas de l'eau du Sénégal. Cet exercice avait comme ambition d'améliorer les connaissances d'un très large public, sur le bien commun que constituent les ressources en eau et les milieux aquatiques du Sénégal, cela afin de permettre chacun à son niveau de décision, d'être davantage responsable et d'améliorer son comportement vis-à-vis de la ressource « eau » et la communauté des usagers.

3. L'élaboration du bulletin hydrogéologique et l'optimisation du réseau national piézométrique dans le cadre du PASEPAR. Dans l'optique d'amélioration de la connaissance des ressources en eau souterraine et la diffusion de bulletin hydrogéologique national un état des ressources en eau souterraines du Sénégal et son évolution a été élaboré et diffusé aux administrations sénégalaises, organismes en charge de la planification et de l'exploitation des ressources en eau et autres usagers. La production de ce bulletin hydrogéologique a permis de constituer un réseau national du suivi hydrogéologique composé de stations piézométriques avec une géolocalisation précise des stations, la définition de paramètres à mesurer et la fréquence des mesures à effectuer. Le personnel de la Division Hydrogéologie de la DGPRE a pu être formé à la validation, au traitement des données piézométriques et à l'analyse des résultats d'hydrochimie pour la préparation de futurs bulletins.

2.2.7 Appréciez l'intégration des thèmes transversaux dans la stratégie d'intervention

Les principaux thèmes transversaux auxquels le PASEPAR s'est investi sont, le Genre et l'environnement.

Dans le domaine du **Genre** :

Les réseaux d'adductions d'eau réalisées, réhabilitées, ou renforcées dans la zone d'intervention du projet ont permis de faciliter un accès à l'eau « à proximité » des ménages libérant ainsi, non seulement les enfants de la tâche de collecte d'eau, mais à surtout alléger les tâches des femmes. Celles-ci pourront ainsi porter plus d'attention à la qualité d'eau et aux autres activités. L'effet/l'impact différencié de l'assainissement et d'une eau plus saine sur les femmes et les hommes ainsi que la qualité dans la livraison des services aux clients est notoire. En effet, la relation entre l'accès à l'eau potable et la santé des enfants est amplement démontrée, ainsi que la relation avec la scolarisation tant des filles que des garçons.

L'approche stratégique genre du PASEPAR à viser la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes et l'amélioration de l'accès à l'assainissement et à l'eau potable des groupes vulnérables (pauvres, personnes âgées, handicapés, etc.). L'approche genre dans l'intervention s'aligne non seulement à la stratégie nationale de l'égalité et de l'équité genre, mais renforce également les initiatives d'appropriation de l'approche genre au sein du Ministère à travers l'organisation d'activités d'information, de sensibilisation et de formation.

En 2018, le Ministère à travailler à la redynamisation de la cellule genre avec la nomination d'un point focal genre.

Toutes les activités menées dans le domaine de la Gestion intégrée des ressources en eau et décrite ci-dessus dans ce rapport sont « climate sensitive ». Le plan d'action GIRE mise en œuvre par la DGPRE sous la supervision de l'assistance technique international mis à disposition par le projet a eu une orientation essentiellement de gestion du changement climatique et/ou augmentation de la résilience face au changement climatique.

2.2.8 Dans quelle mesure le M&E, les activités de backstopping et/ou les audits ont-ils contribué à l'atteinte des résultats ? Comment les recommandations ont-elles été prises en considération ?

Le PASEPAR étant inscrit dans le cadre programmatique du secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal, avec comme acteurs principaux les services centraux et déconcentrés du gouvernement sénégalais, a ancré son système de suivi évaluation dans celui du pays.

Le système de suivi évaluation du secteur de l'eau et l'assainissement au Sénégal, est basé sur, en ce qui concerne la « desserte » en eau potable, l'inventaire de tous les ouvrages des systèmes d'adduction d'eau potable (SAEP) réalisés aussi bien par le MHA (dont le PASEPAR est partie intégrante) que les autres ministères à travers leurs projets et programmes (PASA LOU-MA-KAF, PUMA, PUDC, etc), la société civile (ONG, association villageoise, etc.), les communes, etc...

En ce qui concerne les données statistiques de sous-secteur de l'assainissement, ce sont les données de l'Enquête démographique et de santé du Sénégal (EDS) menée annuellement depuis 2011, qui sont utilisés pour analyser les performances du Sénégal en matière d'accès à un assainissement durable.

Cet alignement du système de suivi évaluation du PASEPAR sur celui du secteur de l'eau potable et l'assainissement du pays a permis d'évaluer (en fonction des tendances évolutives ou baissières) sur la base des réalisations effectives (outputs) du projet, la contribution réelle du PASEPAR dans l'atteinte des objectifs du Sénégal pour ce secteur.

La convention de subsides avec la DGPRES a été une recommandation de backstopping de démarrage. Cette modalité d'exécution a permis de contribuer au renforcement organisationnel dont l'amélioration de la gestion financière à travers les réunions de suivi de la convention et des feedbacks sur les rapports financiers.

Le backstopping organisé à la suite de l'évaluation à mi-parcours (MTR) a accompagné, l'équipe de management du projet dans la prise en compte des recommandations de la MTR dont la résiliation du marché d'assistance technique internationale à la Direction de l'assainissement a été une forte recommandation de cet exercice.

3 Durabilité

3.1.1 Quelle est la viabilité économique et financière des résultats de l'intervention ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

La viabilité économique et financière d'un Projet est la mesure dans laquelle les avantages additionnels du projet dépassent les coûts et le projet représente un investissement viable à long terme. Pour le PASEPAR, cette viabilité économique et financière des résultats s'analyse comme suit :

1. Volet hydraulique : l'opérationnalisation de la délégation du service public de l'eau potable en milieu rural avec la participation du secteur privé dans la gestion de ce service rentre dans ce cadre. Toutefois, cette nouvelle approche n'est pas encore mature.

Les différentes activités de suivi des contrats de performance avec les opérateurs privés, parmi lesquelles les enquêtes de satisfaction jouent néanmoins en faveur d'un gain de durabilité à moyen terme.

2. **Volet eau potable** : La durabilité des infrastructures d'assainissement à construire est assurée par la part importante de l'Information, de l'Education et de la Communication (IEC), des plans de communication de la nouvelle stratégie nationale qui replace le bénéficiaire au cœur de l'amélioration de son assainissement et qui prévoit à cette fin une subvention limitée au bénéficiaire. L'implication du secteur privé local dans l'approche marché de l'assainissement avec entre autres la formation de maçons locaux, la sélection d'opérateurs privés pour construire les latrines est un gage de durabilité. La gestion des trois sani boutiques construits dans le département de Mbacké a été déléguée aux opérateurs privés de cette localité qui y ont construit des latrines dans le cadre de la convention de subsides avec l'ONG World Vision.
3. **Volet Gire** : La forte volonté politique d'accompagner la DGPRES dans ses missions, en doublant son budget annuel constitue une preuve de durabilité économique et financière.

3.1.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et perdurera-t-elle au terme de l'assistance externe ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

Le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA), à travers sa Cellule de planification, de coordination et de suivi des Projets et programmes (CPCSP), a assuré la coresponsabilité de la mise en œuvre du PASEPAR et les activités sont réalisées (processus de contractualisation et suivi) par les différentes directions du MEA et offices ou agences (OFOR) qui ont joué le rôle d'agences d'exécution des différents volets. L'intervention étant donc, bien intégrée aux différentes directions, elle a d'une part contribué directement au renforcement des capacités de ces dernières, notamment par la mise à disposition d'expertise internationale dans l'optique d'un transfert de compétences. Et d'autres part garantie l'appropriation par les groupes cibles.

Le Ministère a négocié, sur la base des importants résultats du PASEPAR, avec la Banque mondiale un important programme sur les mêmes domaines d'intervention et dans la même zone. Ce programme assurera la consolidation des acquis de cette intervention.

3.1.3 Quels ont été le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

Le niveau politique étant impliqué dans la mise en œuvre des activités du PASEPAR, le degré d'interaction avec l'intervention était très forte. Des risques potentiels n'ont pas été identifiés.

3.1.4 Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle positivement contribué à la capacité institutionnelle et de gestion ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

Le Ministère de l'Eau et l'assainissement et ses Directions ont assuré la maîtrise d'ouvrage de la quasi totalité des activités du PASEPAR, réalisées pour l'essentiel suivant la modalité cogestion. La mise en oeuvre du volet GIRE a même été entièrement déléguée à la DGPRE à travers une convention de subsides. Cette disposition de management du projet a de facto fortement contribué à la capacitation sur le plan institutionnelle et de gestion du Ministère de l'Eau et de l'assainissement et ses Directions et Services déconcentrés.

En outre, Le PASEPAR s'est attelé aux renforcement des compétences des agents de la DA afin de leur permettre de faire face ou de s'adapter aux changements induits par les nouvelles orientations stratégiques de l'assainissement et missions de la Direction de l'assainissement (qui a fait suite au nouveau décret portant organisation du MEA) et d'acquérir les nouvelles compétences requises pour une bonne opérationnalisation de la SNAR. Une série de formation dans les domaines de la planification stratégique et du management de projet a été organisée par le PASEPAR.

Aucun risque n'a été identifié à la fin du projet.

4 Enseignements

4.1 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Une connaissance insuffisante de la disponibilité des ressources en eau est un facteur de risque de première importance pour le développement de l'emploi agricole et le développement économique inclusif durable des territoires, en général. La territorialisation de l'approche GIRE, l'appui à la mise en place de réseaux de surveillance digitalisés sont des solutions à développer pour réduire ce risque affectant les futures interventions de développement.	Gouvernement Sénégal DGD
L'importance de la communication dans l'acceptation de l'intervention d'opérateurs privés dans l'exploitation d'ouvrages hydrauliques : Les conseils communaux (et départementaux) de développement, organisés, ont facilité l'installation des opérateurs privés dans leur périmètre d'affermage pour l'exploitation des AEP et la distribution de l'eau aux différents usagers. Les réunions tenues ont permis à la population et aux groupes les plus réticents à mieux comprendre la réforme du secteur de l'eau potable avec la délégation de service public.	MEA Acteurs locaux
Les Association villageoise d'épargne et de crédits et les activités génératrices de revenus (AGR) développés avec les femmes, ne suffisent pas pour garantir le financement de l'assainissement des ménages. Vu que la construction de latrines (comme pour l'habitat) incombe au chef de ménages (homme en général).	Direction de l'assainissement
Dans le cadre du développement de financement innovant pour l'assainissement individuel, des activités (AVEC et AGR) ont été développés avec les femmes par les ONG. Malgré la réussite de ces activités, il a été noté que l'acquisition de latrines par les ménages ne suivait pas. Dans les discussions avec les femmes, il s'est avéré que l'acquisition du ménage était laissée à la charge du chef du ménage.	ONG PTF (dont Enabel)

4.2 Recommandations

Recommandation	Source	Public cible
Les systèmes de chloration étant fonctionnels dans les trois derniers mois du PASEPAR, l'OFOR devra inclure dans le suivi de la performance des opérateurs privés et des gérants le suivi de ces unités.	2.2.6. Résultats inattendus	OFOR
Afin de provoquer un changement durable des comportements des populations et de favoriser la pérennité de l'utilisation de latrines améliorer par les ménages en milieu rural, toujours commencer par l'ATPC (1 ^{ière} étape de	2.2.3 Analyse des Résultats dans le domaine de l'assainissement	Direction assainissement Acteurs de l'assainissement rural

déclenchement), avant toute construction d'infrastructures.		(Communes, ONG, PTF)
Le modèle utilisé par Eau Vive – GIE, interface entre les populations et les maçons - a été un véritable succès. Soit l'implication d'opérateurs économiques locaux. La Direction de l'Assainissement devrait promouvoir sa vulgarisation pour un passage à l'échelle.		Direction de l'assainissement
<p>Au vu du prix assez élevé d'une infrastructure sanitaire améliorée et les capacités financières réelles des ménages ruraux. Il sera difficile de pérenniser un Sani-marché sans la mise en place de subvention.</p> <p>S'investir dans la promotion et la mise en place de systèmes de subvention innovantes (systèmes de crow-funding existants déjà au Sénégal) ou à des systèmes de micro-crédits dédiés à l'assainissement</p> <p>Parallèlement au développement de systèmes de subvention innovante, il faudra développer la demande en utilisant des techniques de marketing pour susciter l'intérêt des ménages dans l'amélioration de leur infrastructure sanitaire.</p>		<p>Direction assainissement</p> <p>Acteurs de l'assainissement rural (Communes, ONG, PTF)</p>

PARTIE 2 : Synthèse du monitoring (opérationnel)

1 Suivi des décisions prises par la SMCL

Decision to take			Action			Follow-up	
Decision to take	Period of Identification	Source	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Fournir les chiffres des indicateurs de chaque résultat de l'année 2017 (enquêtes EDS publiée fin 2017 et enquêtes WASH) pour la prochaine SMCL	01/12/2017	Steering Committee	Intégration des résultats des enquêtes wash du PASEPAR.	KONATE Fodé Boubou	30/09/2019	En attente du rapport de l'enquête (dû le 15 juillet)	Planned
Effectuer une demande de report de crédit pour les crédits auprès du MEFP pour les marchés déjà engagés pour le compte du BCI et non exécutés financièrement	12/01/2017	Steering Committee	Négociations entre le Ministère de l'hydraulique et des finance pour l'affectation de fonds. le report de crédit n'étant plus autorisé	DIALLO Amadou	N/A	Loi de finance rectificative en cours (fin juillet). Demande de report introduite, en attente du vote de la LFR	In Progress
Associer la cellule genre du ministère dans la mise en œuvre et le suivi du plan d'action genre du PASEPAR	13/12/2017	Steering Committee	Suivi réalisation édicules publics sensibles au genre avec Cellule Genre	DIALLO Amadou	30/09/2018	Point focal genre du Ministère a repris service en début juillet.	Planned
Informier officiellement toutes les parties (MHA, Enabel, Ambassades) de la réception des travaux de Linguère	13/12/2017	Steering Committee	Inauguration Linguère	DIALLO Amadou	31/10/2018	Inauguration réalisée le 18 juin	Completed

2 Personnel de l'intervention

Personnel (titre et nom)	Genre (H/F)	Durée de recrutement (dates début et fin)
Personnel national mis à disposition par le pays partenaire :		
Amadou DIALLO, Responsable National	H	01/01/2015 AU 31/12/2019
Babacar NDIAYE, Point focal Partenaire	H	01/01/2015 AU 31/12/2019
Carmeline KASSOKA, Assistante de Direction	F	01/01/2015 AU 31/12/2019
Abdoul Aziz NDIAYE, Responsable Passation des Marchés	H	04/05/2015 AU 31/12/2019
Gatta Sélou BA, Expert environnemental	H	01/10/2015 AU 31/12/2019
Personnel d'appui, recruté localement par l'ENABEL :		
Corine NIOX, Co Responsable 50%	F	01/03/2018 AU 31/12/2019
Cheikh A Tidiane NGOM, Responsable Administratif et financier	H	12/01/2015 AU 31/12/2019
Fodé Boubou KONATE, ATN/IEC et institutionnel	H	01/07/2015 AU 31/12/2019
Papa Abdoulaye MODJI, Comptable	H	02/11/2017 AU 31/12/2019
Mamadou KANE, Chauffeur	H	12/01/2015 AU 31/12/2019
Mass NDIAYE, ATN Suivi & évaluation	H	05/08/2017 AU 08/10/2017
Mouhamed LO, Comptable	H	01/07/2015 AU 30/09/2017

Personnel de formation, recruté localement :		
Amadou SOW	H	01/08/2015 AU 31/12/2019
Amady KA	H	01/09/2015 AU 31/12/2019
Alia DIOP	H	09/09/2015 AU 31/12/2019
Adrien LOPY	H	04/01/2016 AU 30/09/2018
Personnel international (hors ENABEL) :		
Experts internationaux (ENABEL) :		
<i>Emmanuel CHAPONNIERE</i>	H	<i>02/01/ 2015 AU 25/03/2016</i>
<i>Yves DERVAUX, Coresponsable ATI</i>	H	<i>01/06/2016 AU 30/06/2018</i>
<i>Jérôme CHAMOIN, ATI à la DGPRE</i>	H	<i>01/09/2015 AU 25/09/2019</i>
<i>Lenni MERTENS, AT junior DGPRE</i>	F	<i>08/05/2017 AU 07/05/2018</i>

3 Marchés publics

Numéro du marché	Intitulé du marché	Type de marché	Devise	Montant (estimé / réalisé)	Montant euros (estimé / réalisé)	Mode d'exécution	Code(s) Budgétaire(s) activité	Fournisseur(s)	Mode de passation	Observation
SEN 267	Réalisation de 5 chateaux d'eau et réseaux AEP dans le département de Linguère	travaux	FCFA	769 285 379	1 172 768 €	cogestion	A-01-01	SVTP	DP	Réception et clôture
SEN 268	Réalisation de 4 forages neufs et réhabilitation d'un forage département de Linguère	travaux	FCFA	237 437 400	361 971 €	cogestion	A-01-01	Henan Chine	DP	Réception et clôture
SEN 269	Mission de contrôle et de supervision des travaux d'infrastructures hydrauliques département de Linguère	services	FCFA	116 900 000	178 213 €	cogestion	A-01-02	SETICO Ingénieurs Conseils	DP	Réception et clôture
SEN 271	Etude baseline du PASEPAR	services	FCFA	156 773 723	239 000 €	régie	Z-04-01	HYDROCONSEIL	AO	Réception et clôture
SEN 273	une Assistance Technique perle à la Direction de l'Assainissement	services	FCFA	157 429 680	240 000 €	régie	B-02-01	Ecopsys / EDE	AO	Réception et clôture
PNSP 69	Assistance à la DGPRE pour la préparation de l'atelier national du PAGIRE BA	services	FCFA	14 431 054	22 000 €	régie	C-01-02	Bernard COLLIGNON	PNSP	Réception et clôture
DRP001/15	Matériel et Equipement I T	biens	FCFA	8 990 504	13 706 €	régie	Z-02-03	TOURE EQUIPEMENT	PNSP	Réception et clôture
DRP002/15	Groupe Electrogène	biens	FCFA	8 516 140	12 983 €	régie	Z-02-02	PRAMAC	PNSP	Réception et clôture
DRP003/15	Aménagement Local annexe UC PEPAM	travaux	CFA	2 394 000	3 650 €	régie	Z-02-04	BBN SERVICES	PNSP	Réception et clôture
DRP004/15	Manuel des Procédures du PASEPAR	services	FCFA	5 565 000	8 484 €	cogestion	Z-03-09	Mayacine DIOP	DRP	Réception et clôture
DRP005/15	Aménagement Direction Regionale de l'Hydraulique de kaolack	travaux	CFA	9 218 600	14 054 €	régie	Z-02-04	GEBAT TP	PNSP	Réception et clôture
DRP007/15	Confection de placards et d'armoires de classements	biens	CFA	665 000	1 014 €	régie	Z-02-02	ETS SALANE & WILANE	DRP	Réception et clôture

DRP006/15	Analyse de 12 essais de pompage	services	CFA	1 500 000	2 287 €	régie	A-06-01	Bara Diakhate	PNSP	Réception et clôture
SEN 311	La fourniture, dépose et pose de matériel d'exhaure dans 08 AEP en milieu rural dans les régions de Kaolack et Kaffrine	biens	CFA	95 769 478	146 000 €	cogestion	A_02_01	FOURNITURE ET INGENEURIE SAU	AOI	Réception et clôture
SEN 314	Travaux de construction sièges des Services Régionaux Hydraulique & Assainissement	travaux	FCFA	102 307 645	155 967 €	cogestion	B_02_07	C G C	AOI	Réception et clôture
SEN 324	Etudes hydrogéologiques potentialités nappes superficielles et intermédiaires	services	FCFA	127 918 675	195 011 €	cogestion	C_04_06	IDEV-IC/ARTELIA	AOI	Réception et clôture
SEN350	Fourniture et la pose Equipement électromécanique de 05 forages dans le département de Linguère	travaux	FCFA	53 144 911	81 019 €	cogestion	A_01_01	SARMATI	AOI	Réception et clôture
SEN 357	Réalisation d'un forage à Koumbal	travaux	FCFA	24 579 000	37 470 €	cogestion	A_04_02	CGCINT	DRP	Réception et clôture
SEN 353	Réalisation d'un forage et d'équipement électromécanique à Koumbal dans la région de Kaolack	travaux	FCFA	58 853 500	89 722 €	cogestion	A_04_02	FLORIDIA	AOI	Réception et clôture
SEN 354	Réalisation d'une conduite d'amenée et la construction 1 cabine de pompage à Koumbal (région de Kaolack)	travaux	FCFA	71 473 000	108 960 €	cogestion	A_04_02	ECORE	AOI	Réception et clôture
SEN 355	fourniture et l'installation d'unités de chloration d'eau dans la région de Thiès - OFOR	biens	FCFA	60 990 820	92 980 €	cogestion	A_05_02	FOURNITURE ET INGENEURIE SAU	AOI	Réception et clôture
SEN 359	DGPRES étude redevance	services	FCFA	28 975 000	44 172 €	cogestion	C_05_02	SOTERCO	AOI	Réception et clôture
SEN 366	Construction de 1250 latrines individuelles à Thiès	travaux	FCFA	169 311 930	258 114 €	cogestion	B_03_02	Lot1- ENVOL NET lot2-S.IMMO. CONS lot3 - P M S lot4 - JANT BI lot5 - ENVOL NET lot6 - JANT BI	AOI	Réception et clôture
SEN405	Construction de 03 sanimarchés dans les régions de Diourbel	travaux	FCFA	20 070 000	30 597 €	cogestion	B_03_02	C G C	AOI	Réception et clôture
SEN 365	Recherche Action sur la GIRE locale	services	FCFA	130 286 179	198 620 €	régie	C_05_05	GROUPEMENT GRET/EDEQUE	CSC	Réception et clôture

PNSP N°01	Fourniture et pose de panneaux et plaques DECK VOTE	travaux	FCFA	1 304 860	1 989 €	cogestion	B_03_02	FYAAT	DRP	Réception et clôture
SEN 365	Recherche Action sur la GIRE locale	services	FCFA	130 286 179	198 620 €	régie	C_05_05	GROUPEMENT GRET/EDEQUE	CSC	Réception et clôture
SEN403	Fourniture et Aquipement de 05 unités de chlorations	services	FCFA	28 641 000	43 663 €	cogestion	A_01_01	SAHE	AON	En cours
SEN 358	Travaux de Densification des réseaux	services	FCFA	118 411 432	180 517 €	cogestion	A_02_01	GROUPEMENT ESCI/SIFIA	AOI	En cours
SEN 382	Travaux d'Optimisation des réseaux	travaux	FCFA	129 924 810	198 069 €	cogestion	A_02_01	GROUPEMENT NEGODIS/GREEN	AOI	En cours
PNSP N°01	Fourniture et pose de panneaux et plaques DECK VOTE	travaux	FCFA	1 304 860	1 989 €	cogestion	B_03_02	FYAAT	DRP	Réception et clôture
PNSPN°11/2019	Pannaux des sites	travaux	FCFA	10 325 800	15 742 €	régie	Z_04_04	COM Services (CS)	PNSP	En cours
PNSPN°04/03/19	Etablissement de la topographie de la ville de Kaffrine	services	FCFA	19 613 114	29 900 €	régie	C_05_05	SEPIA CONSEIL	PNSP	Réception et clôture
PNSPN°07/05/19	Capitalisation expériences avec Plan International	services	FCFA	14 800 000	22 562 €	régie	Z_04_04	THIEDOU NIANG	PNSP	Réception et clôture
DRPN°02/06/19	Formation en sécurité Incendie	services	FCFA	6 858 500	10 456 €	cogestion	A_02_01	CFI DAKAR	DRP	Réception et clôture
PNSPN°03/02/19	Forum réalisation/innovation SNAR - capital com	services	FCFA	6 100 000	9 299 €	régie	Z_04_04	AMADOU DIAKHATE	PNSP	En cours
PNSPN°06/04/19	Formation des conducteurs des Unités de Chloration	services	FCFA	15 045 000	22 936 €	régie	B_03_02	SAHE Sarl	PNSP	Réception et clôture
PNSPN°02/02/19	Production de film capitalisation Eau Potable	services	FCFA	2 270 000	3 461 €	régie	Z_04_04	BETA COM	PNSP	Réception et clôture
PNSPN°05/04/19	Accompagnement trois startups et OFIS ET EWANAC	services	FCFA	12 675 000	19 323 €	régie	Z_04_04	CONCREE	PNSP	En cours
PNSPN°10/07/19	sélection d'un Consultant pour la Communication	services	FCFA	2 000 129	3 049 €	régie	Z_04_04	SOON	PNSP	En cours
PNSPN°09/05/19	Enquêtes de satisfaction	services	FCFA	18 000 000	27 441 €	régie	Z_04_04	BECID	PNSP	En cours
PNSPN°15/10/19	Formation en Communication digital	services	FCFA	5 200 000	7 927 €	régie	Z_04_04	AFRIQUE COM	PNSP	En cours
PNSPN°12B/09/19	Capitalisation expérience Qualité de l'Eau	services	FCFA	3 150 000	4 802 €	régie	Z_04_04	AFRIQUE COM	PNSP	En cours

PNSP N°013/09	Formation en Technique de Communication	services	FCFA	3 500 000	5 336 €	régie	Z_04_04	Effective Leadership	PNSP	En cours
PNSP N°014/09	Formation en Certification des Projet	services	FCFA	11 175 000	17 036 €	régie	Z_04_04	OO2 Formations	PNSP	En cours
PNSP N°012/09	Formation en Planification Stratégique	services	FCFA	2 940 000	4 482 €	régie	Z_04_04	ISDL	PNSP	En cours
SEN421	Construction de 05 édicules publics dans les régions de Diourbel	travaux	FCFA	21 246 260	32 390 €	cogestion	BCI	GIE BOK DJOM	AOI	En cours

4 Accords d'exécution

Numéro de l'Accord	Name of partner institution	Objet de l'Accord	entrée en vigueur (date)	End date	Montant Total (€)	Montant en (devise locale)	Statut					
								No Transfert	Date transfert réalisé	Montant (€) transféré	Dates justification des tranches	Montant (€) justifiés sur versements précédents
SEN 1203011/AP/04	World Vision Sénégal	Améliorer durablement les conditions sanitaires et socioéconomiques des populations des zones rurales de la région de Fatick.	01/10/2016	31/10/2019	344 035 €	225 672 166 CFA	Clôturé	N°01/2016	17/10/2016	53 704	15/04/2017	38 459
								N°01/2017	15/04/2017	29 708	15/10/2017	30 482
								N°02/2017	26/12/2017	79 306	20/04/2018	79 611
								N°02/2018	10/10/2018	54 933	30/10/2018	36 842
								N°01/2019	04/01/2019	91 981	20/04/2019	12 199
SEN 1203011/AP/03	Eau Vive/GRET	Promotion de l'assainissement familial amélioré dans les 04 communes de la région de Diourbel	01/10/2016	31/10/2019	344 035 €	225 672 166 CFA	Clôturé	N°01/2016	17/10/2016	69 855	15/04/2017	51 549
								N°01/2017	15/04/2017	96 815	15/10/2017	84 965
								N°01/2018	10/04/2018	31 177	20/04/2018	58 764
								N°02/2018	10/11/2018	44 266	30/10/2018	48 756
								N°01/2019	11/02/2019	67 519	20/04/2019	38 430
SEN 1203011/AP/02	Plan International	Améliorer durablement les conditions sanitaires et socioéconomiques des populations des zones rurales de la région de Kaolack	01/10/2016	31/12/2019	416 830 €	273 422 556 CFA	En cours	N°01/2016	17/10/2016	49 142	15/04/2017	30 687
								N°02/2017	15/04/2017	39 370	15/10/2017	38 303
								N°01/2018	10/04/2018	36 444	20/04/2018	35 071
								N°02/2018	10/10/2018	68 319	30/10/2018	43 993
								N°02/2019	02/04/2019	116 357	20/04/2019	85 867
SEN1203011/CSUB/0001	Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE)	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les connaissances et les moyens de gestion des ressources en eau • Créer un environnement favorable à l'application de la GIRE par des réformes légales, organisationnelles et politiques • Améliorer la communication, l'information, l'éducation et la sensibilisation sur l'eau 	01/04/2017	31/10/2019	197 360 €	129 459 674 CFA	Clôturé	N°01/2017	30/08/2017	92 594	31/01/2019	58 704
								N°01/2019	30/03/2019	39 086	30/06/2019	72 976
								N°01/2019	30/07/2019	45 944	31/10/2019	45 944

5 Équipements

Listez les équipements acquis durant l'intervention

N°	DESIGNATION	QTE	MARQUE/MODELE /N°CHASSIS OU SERIE	DATE ACQUISITION	PRIX UNITAIRE D'ACQUISITION	ETAT (F/NF/V)	OBSERVATIONS
A	Véhicule 4X4 N°4281 TTD1	1	Toyota Fortuner /AHTYK59G-200011899 5L-6255929	03/03/2015	13 395 790	F	Affecté à la D.A
A	Véhicule 4X4 N°4279 TTD1	1	Toyota Fortuner /AHTYK59G-300011880 5L-6255292	03/03/2015	13 395 790	F	
A	Véhicule 4X4 N°4280 TTD1	1	Toyota Fortuner /AHTYK59G-300011894 5L-6255738	03/03/2015	13 395 790	F	
A	Véhicule 4X4 N°AD 4593 TTD1	1	Toyota Fortuner /AHTYK59G-800011874 5L-6255246	18/03/2015	13 395 790	F	
A	Véhicule 4X4 N°AD 4594 TTD1	1	Toyota Fortuner /AHTYK59G-400012133 5L-6260222	13/07/2015	14 239 690	F	
A	Véhicule 4X4 N°AD 4595 TTD1	1	Toyota Fortuner /AHTYK59G-300011846 5L-6254851	18/03/2015	13 395 790	F	
A	Groupe Electrogène de 40KVA	1	YANMAR	14/04/2015	8 516 140	F	
B	Imprimante MultifonctionCouleur	1	Laser jet M276N	24/04/2015	276 000	F	
B	Photocopieur Numérique +Socle+Chargeur	1	CANON IR 2525	24/04/2015	1 994 790	F	
B	Salle d'attente (Canapé+2 fauteuils+table basse)	1	SB 03	06/03/2015	441 000	F	
B	Bibliothèque 1/2 vitrée	1	H206 XL 90 XP 45	12/05/2016	85 000	F	
B	Vidéo Projecteur	1	EPSON EB S 18	24/04/2015	277 160	F	
B	Fauteuil Orthopédique	4	CO-001C	06/03/2018	320 000	F	
B	Fauteuil Orthopédique	1	XL 066	28/01/2016	80 000	F	
C	Ordinateur Portable	1	HP ELITEBOOK /CNU350C1HS	24/04/2015	719 100	NF	Non Fonctionnel
C	Ordinateur Portable	1	HP ELITEBOOK /CNU351CC3NHS	24/04/2015	719 100	NF	Non Fonctionnel

C	Ordinateur Portable	1	HP ELITEBOOK /CNU350C1CZ	24/04/2015	719 100	NF	Non Fonctionnel
C	Ordinateur de Bureau	1	HP ENVY 20 /CNC C 11391	24/04/2015	458 380	NF	Non Fonctionnel
C	Onduleur Centrale 15 KVA	1	EATON ON LINE 220V	24/04/2015	2 089 360	NF	Non Fonctionnel
C	Ordinateur Portable	1	Toshiba /3E109378H	24/04/2015	840 000	NF	Non Fonctionnel
C	Ordinateur Portable	1	Toshiba /3E109375H	24/04/2015	840 000	NF	Non Fonctionnel
C	Imprimante HP	1	HP PRO 200 M 277 DW	05/05/2017	245 000	NF	Non Fonctionnel
D	Ecran Plat 23"	1	HP S2331A	24/04/2015	124 722	NF	Non Fonctionnel
D	Ecran Plat 23"	1	HP S2331A	24/04/2015	124 722	NF	Non Fonctionnel
D	Ecran Plat 23"	1	HP 23 POUCES	28/01/2016	140 000	NF	Non Fonctionnel

6 Cadre logique original tiré du DTF :

Incluez le cadre logique original tel que présenté dans le DTF

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
OG	<p><u>Objectif global</u> Contribuer à l'amélioration des conditions sanitaires, sociales et économiques des populations en milieu rural en favorisant un accès durable à l'eau pour les divers usages et à des ouvrages adéquats d'assainissement</p> <p><u>Sous-objectifs globaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Atteindre les objectifs sectoriels fixés pour 2020 ou 2025 <input type="checkbox"/> Réduire l'incidence des maladies liées à un accès insuffisant à aux services AEPA <input type="checkbox"/> Réduire la pauvreté et augmenter le bien-être en milieu rural <input type="checkbox"/> Réduire les inégalités H/F et cibler les groupes vulnérables 	<p>% national d'accès à l'eau potable et à l'assainissement amélioré</p> <p>% d'incidence des maladies d'origine hydrique dans les régions visées</p> <p>% d'accès aux services AEPA pour le quintile le plus pauvre</p> <p>% de femmes dans les instances de gouvernance au niveau local</p>	<p>Données nationales (ANSD/PEPAM) et données du JMP</p> <p>Données fournies par le PASEPAR et par le Ministère de la santé</p> <p>Données fournies par le PASEPAR et données nationales (ANSD)</p> <p>Données fournies par le PASEPAR et données nationales (ANSD)</p>	Sans objet
OS	<p><u>Objectif spécifique</u> Les services d'eau potable et d'assainissement fournis aux populations rurales de la zone d'intervention sont améliorés quantitativement et qualitativement, de manière durable et dans le respect d'une approche intégrée en matière de gestion des ressources en eau</p>	<p>% d'accès à l'eau potable dans les 6 régions touchées par le PASEPAR</p> <p>% de l'eau distribuée répondant aux normes de potabilité dans les 4 régions touchées</p> <p>% d'accès à l'assainissement dans les 5 régions touchées par le PASEPAR</p> <p>Mise en œuvre effective de l'approche GIRE au niveau local/régional</p>	<p>Données fournies par le PASEPAR et par le système de suivi-évaluation du PEPAM au niveau national</p>	<p>Disponibilité des ressources en eau supplémentaires de bonne qualité</p> <p>Pas de dégradation supplémentaire de la qualité des eaux souterraines</p> <p>Les services d'eau potable sont gérés de manière professionnelle</p> <p>Le Gouvernement met en œuvre les réformes sectorielles nécessaires</p>

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
RA	<p><u>RésultatA</u> :</p> <p>Les populations rurales des six régions de la zone d'intervention ont accès de manière durable à un service de l'eau potable répondant aux normes de qualité en vigueur.</p>	<p>20 000 personnes bénéficient d'un accès à l'eau potable dans le département de Linguère via la construction de nouvelles AEP (h/f)</p> <p>60 000 personnes voient la qualité de leur eau de boisson améliorée (h/f)</p> <p>100 ASUFOR améliorent de manière significative la qualité du service</p> <p>20% des ASUFOR encadrées ont signé la Charte sur le genre</p> <p>5 plates-formes d'échange et de concertation sont opérationnelles</p> <p>1 dispositif d'appui-conseil a été testé avec succès à l'échelle de 2 régions</p> <p>Les capacités des services techniques déconcentrés sont renforcées</p>	<p>Données fournies par le PASEPAR (notamment l'étude baseline) et par le système de suivi-évaluation du PEPAM au niveau national</p>	<p>Les ressources en eau supplémentaires sont disponibles</p> <p>Les appels d'offres de travaux, de fournitures et de services sont suffisamment compétitifs</p> <p>Le prix de l'eau fourni par les systèmes d'OS ne limite pas la consommation unitaire et l'accès à l'eau des plus vulnérables</p> <p>Les ASUFOR acceptent de rendre des comptes et de fournir les informations de base sur leur performance</p>
RB	<p><u>RésultatB</u> :</p> <p>Les populations rurales de cinq des régions (hors Louga) de la zone d'intervention ont accès de manière durable à un assainissement amélioré et les pratiques en matière d'hygiène sont améliorées.</p>	<p>10 000 ménages / région sont touchés par les actions IEC de proximité</p> <p>20% des ménages sont touchés par les 4C média généralistes (télévision + radios communautaires)</p> <p>70 000 personnes ont accès à un assainissement amélioré (h/f)</p> <p>Les capacités des acteurs locaux (y compris secteur privé) sont renforcées</p> <p>Les capacités des services techniques centraux et régionaux sont renforcées</p>	<p>Données fournies par le PASEPAR (notamment l'étude baseline) et par le système de suivi-évaluation du PEPAM au niveau national</p>	<p>L'impact des campagnes IEC et des 4C est significatif et durable</p> <p>Les ONG se mobilisent pour répondre à l'appel et proposer des projets de bonne qualité avec un minimum de subvention directe aux usagers</p> <p>Les ouvrages d'assainissement sont entretenus et effectivement utilisés</p> <p>Les technologies utilisées respectent les contraintes d'accès des femmes et des groupes vulnérables</p>

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
R C	<p><u>RésultatC</u> :</p> <p>Les ressources en eau dans la zone d'intervention sont mieux connues et gérées de manière rationnelle, dans le respect des intérêts des différents groupes d'utilisateurs existants.</p>	<p>Les capacités de la DGPRE sont renforcées, y compris au niveau régional / déconcentré</p> <p>Des outils de communication spécifiques à la GIRE sont disponibles et diffusés par la DGPRE</p> <p>Les acteurs locaux sont identifiés, recensés et informés</p> <p>Le Comité technique sur la qualité de l'eau est opérationnel (feuille de route) et se réunit au moins tous les 3 mois</p> <p>Au moins 3 projets pilotes sur la qualité sont lancés et capitalisés</p> <p>Au moins 3 ateliers GIRE / nouveau code de l'eau sont organisés dans les 5 régions d'intervention</p>	<p>Données fournies par le PASEPAR et par le système de suivi-évaluation du PEPAM au niveau national</p> <p>Outils de communication produits par la DGPRE (présentations, films, brochures, posters, etc.)</p> <p>Comptes-rendus des ateliers d'information au niveau régional</p> <p>Comptes-rendus rédigés par les bénéficiaires des formations</p> <p>Rapports intermédiaires et finaux des projets pilotes sur la qualité de l'eau</p>	<p>Il existe suffisamment d'acteurs locaux intéressés par la thématique GIRE</p> <p>Le nouveau Code de l'eau est disponible au démarrage du PASEPAR</p> <p>L'appui du PEPAM-UE aboutit rapidement à la production d'un corpus juridique et réglementaire</p> <p>Le Comité technique est mobilisé sur la mise en œuvre de la feuille de route et la contribution financière de l'Etat sénégalais est effective</p>

	Activités pour atteindre le Résultat A	Moyens	Contribution belge et luxembourgeoise
RA	Résultat A : Les populations rurales des six régions de la zone d'intervention (4 régions du bassin arachidier + Louga et Thiès) ont accès de manière durable à un service de l'eau potable répondant aux normes de qualité en vigueur au Sénégal.		Coûts en EUR
A01	Construction de 5 nouveaux réseaux AEP dans le département de Linguère, afin de répondre à la consommation domestique et à la consommation pastorale	Marché de travaux Marché de services pour le contrôle et la surveillance des travaux <i>IEC et frais de mission de la DH pris en charge par le projet SEN030 TOME2</i>	1 820 000
A02	Amélioration de la qualité et de la durabilité du service via la densification et la réhabilitation des réseaux existants dans la zone d'intervention	Marchés de travaux et de fournitures Frais de mission de la DEM	635 000 <i>(contribution des ASUFOR : 125 000)</i>
A03	Amélioration de la qualité et de la durabilité du service via la mise en place de 12 petites unités de traitement par osmose inverse	Marché de fournitures y compris installation et maintenance Marché de services pour l'IEC (commun aux activités A03, A04 et A05) Frais de mission de la DEM	585 000
A04	Amélioration de la qualité et de la durabilité du service via la réalisation de transfert d'eau à moyenne distance pour 2 réseaux existants	Marché de services pour les APD Marchés de travaux (forages, génie civil, fourniture et pose de canalisations) Frais de mission de la DH	580 000
A05	Amélioration de la qualité et de la durabilité du service via l'installation de pompes doseuses de chlore sur 40 systèmes AEP existants	Marché de services pour l'identification des sites à équiper Marché de fournitures y compris installation et maintenance Frais de mission de la DEM	420 000
A06	Professionnalisation du service de l'eau en milieu rural : mise en place d'un dispositif expérimental d'appui-conseil technique et financier auprès des ASUFOR dans 2 régions de la zone d'intervention, mise en place d'un dispositif Stefi et accompagnement de 5 plates-formes régionales de coordination et de concertation	Marché de services avec un prestataire spécialisé (bureau d'études / ONG) Frais de mission de la DEM	450 000

	Activités pour atteindre le Résultat 2	Moyens	Contribution belge
R B	Résultat B : Les populations rurales de six régions de la zone d'intervention ont accès de manière durable à un assainissement amélioré et les pratiques en matière d'hygiène sont améliorées.		Coûts en Euros
B01	Elaboration d'un plan d'action et conception du matériel nécessaire pour les campagnes de communication pour le changement de comportement (4C), adapté à chacune des 5 régions de la zone d'intervention. Mise en œuvre des 4C dans les 5 régions d'intervention (couverture radio et télévision + interventions directes auprès des populations via les relais communautaires)	Contrat de services (commun avec AT activité B02) pour l'élaboration Mise en œuvre des campagnes par la DA sur financement budget national	25 000 <i>(contribution de l'Etat : 280 000)</i>
B02	Renforcement des capacités des acteurs de l'hygiène et de l'assainissement en zone rurale, et notamment des services techniques centraux et régionaux au travers de formation et de mise à disposition de moyens et d'assistance technique	Contrat de services pour une assistance technique perle pendant 48 mois Véhicule et motos pour DA et SRA Frais de fonctionnement Enveloppe pour la formation et le renforcement des capacités	530 000
B03	Développement d'approches innovantes en lien avec la nouvelle stratégie nationale d'assainissement rural via un appel à projets ouvert aux ONG nationales et internationales, avec suivi rapproché de la Direction de l'Assainissement	Subventionnement de 5 à 10 projets d'ONG sélectionnés en réponse aux lignes directrices Frais de mission et de fonctionnement pour le suivi des projets par DA/SRA	2 200 000

	Activités pour atteindre le Résultat C	Moyens	Contribution belge
R C	Résultat C : Les ressources en eau sont mieux connues et gérées de manière rationnelle, dans le respect des intérêts des différents groupes d'utilisateurs existants.		Coûts en Euros
C01	Appui au Comité technique sur la qualité de l'eau dans la mise en œuvre de la feuille de route pour l'amélioration de la qualité de l'eau au Sénégal	Prise en charge du fonctionnement du Comité (réunions, séminaires, voyages d'études, publications) à parité avec l'Etat sénégalais (budget national) Contrat de services (marché à bons de commande) pour expertise technique ponctuelle au Comité Financement de 2 ou 3 projets pilotes en lien avec la mise en œuvre de la feuille de route sur la qualité de l'eau	430 000 <i>(contribution de l'Etat au Comité : 40 000)</i>
C02	Mise en œuvre du plan de communication autour des thématiques GIRE, rôle et responsabilités de la DGPRES, nouveau cadre institutionnel et réglementaire de la GIRE (nouvelle loi portant Code de l'eau)	Enveloppe pour le financement d'ateliers locaux et régionaux d'information Contrat de service pour l'élaboration d'outils pédagogiques et de supports de communication (édition, traduction, reprographie et diffusion)	240 000
C03	Renforcement des capacités des acteurs de la GIRE et notamment des services centraux et décentralisés de la DGPRES	ATI pendant une période de 36 mois (y compris véhicule et fonctionnement) Enveloppe pour la formation et le renforcement des capacités	735 700

7 Matrice de monitoring complète

Incluez la dernière version (intégrale) de la matrice de monitoring

Domaines de Résultat / indicateurs	Régions ou Zone	Valeur de base=Valeur année 2014 Etude baseline	Valeur cible finale	Vcible 2015	Vobtenu 2015	Vcible 2016	Vobtenu 2016	Vcible 2017	Vobtenu 2017	Vcible 2018	Vobtenu 2018	Vobtenu 2019	COMMENTAIRE
OBJECTIF GLOBAL: améliorer les conditions sanitaires, sociales et économiques des populations en milieu rural en favorisant un accès durable à l'eau pour les divers usages et à des ouvrages adéquats d'assainissement													
% national d'accès à l'eau potable	Sénégal	70.8%	80%	72%	70.7%	75%	70.6%	78%	68.4%	80%	80.7%		Ces données sont collectées via les rapports EDS.
amélioré (non partagée)	Sénégal	32%	55%	37%	33%	43%	34.5%	49%	40%	55%	56.3%		
Objectif spécifique: Les services d'eau potable et d'assainissement fournis aux populations rurales de la zone d'intervention sont améliorés quantitativement et qualitativement, de manière durable et dans le respect d'une approche intégrée en matière de gestion des ressources en eau													
% d'accès à l'eau potable dans les 6 régions touchées par le PASEPAR	6 Régions	85%	90%	86%	87.4%	87%	90.7%	89%	82.2%	90%			Collectées dans EDS, l'indicateur est intitulé ainsi : "Ménages utilisant une source d'eau améliorée)
	Diourbel	95%	97%	96%	95%	96%	95%	97%	62.1%	97%			
	Kaolack	88%	92%	89%	94%	90%	101%	91%	89.1%	92%			
	Thiès	86%	91%	87%	87%	88%	87%	90%	92.7%	91%			
	Louga	80%	87%	82%	81%	83%	81%	85%	96.9%	87%			
	Fatick	81%	88%	83%	84%	84%	86%	86%	59.0%	88%			
	Kaffrine	78%	85%	80%	89%	81%	101%	83%	93.2%	85%			
% de la population ayant accès à de l'eau répondant aux normes de potabilité physico-chimique dans les 5 régions touchées par le PASEPAR	5 Régions	69%	79%	71%	72%	73%	73%	76%	71.8	79%			Pas de données pour 2018. Le PEPAM n'apas effectué d'enquête cette période
	Diourbel	76%	84%	78%	76%	80%	76%	82%	77%	84%			
	Kaolack	70%	80%	72%	76%	74%	81%	77%	73%	80%			
	Fatick	65%	77%	68%	69%	71%	70%	74%	72%	77%			
	Thiès	69%	79%	71%	65%	73%	65%	76%	68%	79%			
	Kaffrine	62%	75%	65%	67%	68%	69%	71%	69%	75%			
% d'accès à l'assainissement dans les 4 régions touchées par le PASEPAR	4 Régions	46%	60%	49%	45%	53%	48.0%	58%	50%	60%	58%		A partir de la définition de l'indicateur dans la baseline, cet indicateur fait référence aux toilettes améliorées non partagées. Les données sont collectées à partir d'e l'enquête WASH du PASEPAR
	Diourbel	57%	68%	Pas de valeur cible en 2015 car les activités ont démarré en octobre 2016	EDS 2015 ne présente pas de données par région mais plutôt	60%	EDS 2016 ne présente pas de données par région mais plutôt grands	60%	66%	68%	53%		
	Kaolack	38%	55%			42%		42%	34%	55%	54%		
	Fatick	30%	49%			35%		35%	41%	49%	43%		
	Thiès	57%	68%			60%		60%	61%	68%	79%		
Redevance reversée à la DGPRES par la DAGE	National	42.5M FCFA	La valeur cible finale n'a pas été définie	23.1M FCFA	34.1M FCFA	25.M FCFA	44.6 M FCFA	40,000,000	61,000,000	50,000,000	49,000,000	54,000,000	La SDE recouvre pour le ministère la redevance

Résultat A : les populations rurales des six régions de la zone d'intervention ont accès de manière durable à un service de l'eau potable répondant aux normes de qualité en vigueur																	
Nombre de personnes qui bénéficient d'un accès à l'eau potable dans le département de Linguère		0	20,000	0	0	20,000	24,000	24,000	24,000	24,000	24,000						
Nombre de personnes qui voient la qualité de leur eau de boisson améliorée	Qualité conforme sur le plan bactériologique	0	120,000	0	0	120,000	0	120,000	144,000	120,000	144,000	Données collectées via le rapport d'acti					
	Qualité conforme sur le plan physico-chimique	0	8,000	0	0	8,000	0	8,000	0	8,000	60,000						
Résultat B : Les populations rurales de cinq régions (hors Louga) de la zone d'intervention ont accès de manière durable à un assainissement amélioré et les pratiques en matière d'hygiène sont améliorées																	
% ménages ayant un point de lavage des mains chez eux où l'eau est disponible	4 Régions	9.8%	1.3%	7.8%	11.7%	16.3%	4.0%	13.0%	2%	22%		Données collectées via EDS. Et on s'est intéressé à l'indicateur "Ménage disposant seulement d'eau" tel qu'intitulé par EDS. Pour 2015 et 2016, les données sont regroupées par grand ensemble exemple: Nord, Ouest Centre et Sud. Pour 2018, les données					
	Diourbel	12.0%	2.0%	10.0%									8.0%	6.0%	16.2%	4%	13%
	Kaolack	13.0%	3.0%	11.0%									9.0%	7.0%	8.6%	5%	18%
	Thiès	6.0%	0.0%	4.0%									2.00%	0.0%	18.2%	0%	22%
	Fatick	8.0%	0.0%	6.0%									4.00%	2.0%	9.1%	0%	35%
% de ménages disposant d'un point de lavage des mains chez eux avec de l'eau et du savon à disposition	4 Régions	4.3%	16.3%	7.3%	63.6%	76.9%	16.0%	27.9%	30.0%	11.3%		Pour 2018, les données sont issues de l'enquête WASH du PASEPAR réalisée en mi 2019					
	Diourbel	7.0%	19.0%	10.0%									13.0%	16.0%	19.3%	22.0%	5%
	Kaolack	0.0%	12.0%	3.0%									6.0%	16.0%	28.4%	30.0%	16%
	Thiès	6.0%	18.0%	9.0%									12.0%	16.0%	45.1%	48.0%	10%
	Fatick	4.0%	16.0%	7.0%									10.0%	16.0%	18.8%	20.0%	14%
% de ménages utilisant des latrines améliorées	4 Régions	45.5%	60.0%	49.1%	45.0%	48.0%	56.4%	50.5%	60.0%	58%		Pour 2018, les données sont issues de l'enquête WASH du PASEPAR réalisée en mi 2019					
	Diourbel	57.0%	68.5%	59.9%									62.7%	65.6%	66.4%	68.5%	53%
	Kaolack	38.0%	54.5%	42.1%									46.3%	50.4%	34.2%	54.5%	54%
	Thiès	57.0%	68.5%	59.9%									62.7%	65.6%	60.7%	68.5%	79%
	Fatick	30.0%	48.7%	34.7%									39.3%	44.0%	40.8%	48.7%	43%
% de ménages utilisant latrines traditionnelles	4 Régions	22%	15%	20%	46%	44%	17%	31%	15%	10%		Pour 2018, les données sont issues de l'enquête WASH du PASEPAR réalisée en mi 2019					
	Diourbel	18%	11%	16%									15%	13%	26%	11%	16%
	Kaolack	37%	25%	34%									31%	28%	34%	25%	14%
	Thiès	15%	10%	14%									12%	11%	21%	10%	5%
	Fatick	17%	14%	16%									16%	15%	43%	14%	6%
% de ménages pratiquant la défécation à l'air libre	4 Régions	36%	25%	31%	24%	24%	27%	24%	25%	32%		Pour 2018, les données sont issues de l'enquête WASH du PASEPAR réalisée en mi 2019					
	Diourbel	25%	20%	24%									23%	21%	18%	20%	31%
	Kaolack	25%	20%	24%									23%	21%	16%	20%	32%
	Thiès	28%	22%	27%									25%	24%	15%	22%	15%
	Fatick	53%	37%	49%									45%	41%	30%	37%	51%
Amélioration de l'accès à un assainissement amélioré	Nombre de personnes bénéficiaires latrine subventionnée	4 Régions	0	4900	0	0	630	0	2,063	22	2,398	2,826	5,772	Données issues du dernier rapport trimestriel des trois ONG			
		Diourbel	0	1150	0	0	12	0	800	12	338	643	1,198				
		kaolack	0	1350	0	0	230	0	560	9	560	477	2,093				
		Fatick	0	1150	0	0	20	0	880	1	250	560	1,231				
		Thiès	0	1250	0	0	0	0	0	0	1,250	1,146	1,250				
	Nombre de personnes ayant pratiqué l'auto-construction de latrine	4 Régions	0	920	0	0	0	0	460	0	460			Données non disponibles			
		Diourbel	0	230	0	0	0	0	115	0	115						
		kaolack	0	270	0	0	0	0	135	0	135						
		Fatick	0	230	0	0	0	0	115	0	115						
		Thiès	0	190	0	0	0	0	95	0	95						
	Nombre de personnes ayant pratiqué l'auto-construction de latrine	4 Régions	0	RAD										Données non disponibles			
		Diourbel	0	RAD													
		Kaolack	0	RAD													
Fatick		0	RAD														
Thiès		0	RAD														

Résultat C : Les ressources en eau dans la zone d'intervention sont mieux connues et gérées de manière rationnelle, dans le respect des intérêts des différents groupes d'usagers existants													
Capacité DGPRES à collecter régulièrement des données	Nombre de piézomètres du réseau national opérationnel	168	227	0	0	0	0	0	0	227	145	247	En 2015, le réseau de la DGPRES compte 227 piézomètre, le diagnostic n'a démarré qu'en 2018 et est toujours en cours
	Nombre de stations hydrologiques du réseau national opérationnelles	40	45	43	40	43	40	45	40	45	42	42	Avec l'opération AGIREK, la DGPRES a installé deux (2) stations à Kaffrine (Pluviographe et une station
	Budget annuel de la DGPRES consacré au financement du réseau national de mesure en	22,613,000	27,130,000	23,100,000	34,129,200	25,000,000	34,129,200	26,000,000	44,605,108	27,130,000	49,963,250	38,031,544	
Niveau de disponibilité et de diffusion des données sur les ressources en eau dans la zone concernée par le PASEPAR	% de conformité des données de suivi intégrés à la base de données PROGRES	25%	100%	50%	50%	50%	50%	90%	80%	100%	100%	100%	A ce jour, toutes les données de suivi sont corrigées et donc conformes
	Nombre de numéros IRH créés chaque année	8,851	100	20	0	50	0	75	0	100	0	50	la base PROGRES II, suspendu depuis lors, n'a repris qu'en Novembre 2019 (50 saisis sur un total d'environs 200
Niveau de connaissance et de maîtrise des usages de l'eau	Nombre d'autorisations de prélèvement délivrées chaque année	242	700	300	242	430	312	550	368	700	418	458	Les cibles sont largement surestimées par rapport à la réalité autorisée
	Nombre de points de prélèvements pour lesquels les prélèvements réels sont connus	60	220	80	75	120	75	170	97	220	197	556	L'enquête sur les prélèvements est toujours en cours. Une base de données sur les prélèvements réels est en cours de conception,

Communication et capitalisation du projet PASEPAR

➤ Recherche action AGIREK - Application de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau au cas des inondations de Kaffrine

Les inondations sont classées parmi les événements à risques majeurs au Sénégal. Les inondations pluviales en milieu urbain sont devenues récurrentes chaque hivernage. La ville de Kaffrine fait partie des plus impactées du pays alors qu'elle n'est pas située près d'un cours d'eau pérenne. Elle a connu ces deux dernières décennies trois inondations dont les causes ne sont très bien connues. Dans le cas de l'étude du risque d'inondation, le premier élément en cause est la pluie (Séne et Ozer 2002). Les acteurs en charge de la gestion des inondations prennent en compte dans leur rapport (Rapport de synthèse de la commission de recensement des sinistrés de la commune de 2016 ; Préfecture de Kaffrine (2016), Rapport de la mairie, Sous Brigade d'Hygiène de Kaffrine, 2013) d'étude descriptif de la situation, la pluviométrie annuelle ou journalière mais sans pour autant la mettre en relation étroite avec l'apparition du phénomène des inondations dans la ville. Ainsi, plusieurs études ont été menées dans la région de Kaffrine pour la gestion et la prévention des inondations :



Photo 5. Dégradation du cadre de vie.



Source : Sous Brigade d'Hygiène de Kaffrine

Photo 1 & 2. Inondation du quartier Diamaguène Centre.



Source : Habitant



Source : Habitant

Fiches de capitalisation

- Recherche-action AGIREK : Évaluation des impacts des inondations du 24 Juillet 2016 sur la Ville de Kaffrine
- Recherche-action AGIREK : Étude de la pluviométrie de Kaffrine

- Recherche-action AGIREK : Études des écoulements (relation-pluie et écoulement), bassins versants et chemin de l'eau – installation de l'équipe hydrométrique
- Recherche-action AGIREK : Évaluation des impacts des inondations du 24 juillet 2016 sur la ville de Kaffrine

➤ **Capitalisation des bonnes pratiques de gestion de l'eau dans la zone des Niayes adoptées par Grande Côte Opération (GCO), les autorités locales et les maraîchers**

L'état du Sénégal, à travers la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE), s'engage depuis presque 20 ans dans la gestion intégrée de ses ressources en eau (GIRE). Aujourd'hui, cette politique demeure encore fortement centralisée. Or, l'opérationnalisation à l'échelle locale, où les usagers de l'eau ont intérêt à coopérer pour gérer les ressources en eau dont dépendent leurs activités, est indispensable pour une gestion durable. Dans la zone des Niayes, lieu d'importantes activités économiques notamment agricoles, qui concurrencent pour l'accès à l'eau douce, les ressources en eau sont très vulnérables les concurrences pour l'accès à l'eau rendent les ressources très vulnérables. On constate que :

- La zone est dépourvue de ressources en eau de surface ;
- Le niveau des nappes souterraines est en baisse significative ;
- Le risque d'intrusion saline et de pollution est élevée.

Fiche de capitalisation :

- Capitalisation des bonnes pratiques de gestion de l'eau dans la zone des Niayes adoptées par Grande Côte Opération (GCO), les autorités locales et les maraîchers.

Figure 3. (a) Vue aérienne du bassin d'extraction de GCO de mars 2016 ; Vue rapprochée de (b) la drague d'extraction et (c) du dépôt des sables rejetés après passage à l'UCH ; (d) Zone de maraîchage à proximité de la mine.



Le PASEPAR a mené une recherche-action pour comprendre les enjeux autour de l'eau, suite à l'arrivée d'un nouvel acteur minier (GCO) dans une zone maraîchère ; comprendre les pratiques de gestion de l'eau développées par les acteurs locaux en réponse aux nouveaux enjeux, et appuyer l'opérationnalisation de la politique nationale de GIRE.

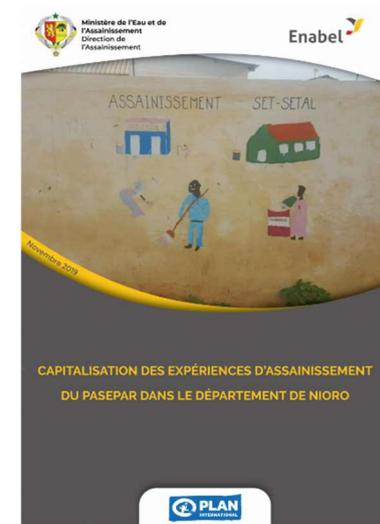
➤ Capitalisation des expériences d'assainissement du PASEPAR dans le département de Nioro

Dans la perspective de l'atteinte de l'Objectif de développement durable (ODD) 6.2 visant à « D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable ». le programme d'amélioration des services d'eau potable et d'assainissement en milieu rural (PASEPAR) mis en œuvre par la Direction de l'Assainissement est en effet un test de terrain de la mise en œuvre de la SNAR dans sa composante liée à l'assainissement et l'hygiène.

Ce programme, exécuté en partenariat avec l'ONG Plan International et l'appui des collectivités territoriales, a permis d'obtenir des résultats significatifs en termes d'amélioration du taux d'accès de l'assainissement autonome durable dans les communes de Keur Maba Diakhou, Ndramé Escale et Wack Ngouna dans le département de Nioro, région de Kaolack.

- **Rapport de capitalisation**
- **Film de capitalisation**

www.youtube.com/watch?v=OhHvWtx38zI





➤ Atlas de l'eau



L'atlas de l'eau vise à établir une base commune de connaissances et à diffuser, de façon proactive, les informations d'intérêt public concernant, notamment, les sources de l'eau, la qualité de l'eau et des écosystèmes ainsi que les problématiques prioritaires identifiées par zone de gestion intégrée de l'eau.

L'Atlas de l'eau permet de consulter de façon simultanée les différentes connaissances sur l'eau.